

Dossier de Référence



Sommaire

I. L'ASSOCIATION HEKO FARM	4
A. Présentation	4
B. Genèse	5
C. Gouvernance	6
D. Modèles d'inspiration	9
1. Le Micro-maraîchage biologiquement-intensif	10
2. Rappel des principes relatifs au modèle de micro-ferme	10
3. Rappel des principes relatifs au modèle des tiers lieux	11
4. Des initiatives concluantes dans le contexte métropolitain d'Aix Marseille-Provence	11
5. Fiches urbaines - Revalorisation	12
6. Des initiatives concluantes de requalification de friches en Europe	13
6.1 Prinzessinnengarten	13
6.2 Darwin Project	13
6.3 Les Grands Voisins	13
6.4 La Ferme du Bonheur	14
II. CONTEXTE ET ENJEUX	14
A. Monde - changement climatique	14
B. France - Transition écologique	15
C. Provence - Métropole - Plan alimentaire Territorial	15
D. Marseille - Nature en ville	16
E. Quartier - Développement et renouvellement urbain	16
F. Rocade de la L2 - Le périphérique de Marseille	17
G. Diagnostic territorial	18
H. Dynamique Sociale	18
III. PROJET	19
A. Genèse	19
B. Vision	20
C. Innovation	23
D. Manifesto	24
E. Dynamique Partenariale	24
F. Un projet : Deux parcelles	25
1. Le Talus - Jardin	25
1.1 Description	25
1.2 Terrain initial	25
1.3 Transformation	26
1.4 Aménagements réalisés	26
1.5 Aménagements prévus	28
1.6 Plan	28
2. Le Talus - Village	28

2.1 Description	28
2.2 Terrain initial	28
2.3 Transformation	29
2.4 Aménagements réalisés	29
2.5 Aménagements prévus	29
2.6 Plan	30
G. Un projet multi-activités	30
1. Pôle Vivant	31
1.1 Maraîchage	31
1.2 Jardinage	31
1.3 Mare	32
1.4 Agroforesterie	32
1.5 Pépinière	32
1.6 Rucher Pédagogique / Apiculture	33
1.7 Poulailler / Aviculture	33
1.8 Biodiversité	33
2. Pôle Vie associative	34
2.1 Événements artistiques, culturels et festifs	34
2.2 Chantiers participatifs	34
2.3 Buvette	34
2.4 Restauration	35
2.5 Transformation alimentaire	35
3. Pôle pédagogique et bacs potagers	35
3.1 Visites pédagogiques	35
3.2 Intervention groupes scolaires	36
3.3 Formations et ateliers	36
3.4 Bacs potagers	36
4. Pôle administratif et financier	37
4.1 Administratif	37
4.2 Ressources humaines	37
4.3 Comptabilité	37
4.4 Finance	38
4.5 Subventions et mécénats	38
4.6 Secrétariat général	38
5. Pôle construction et aménagement	39
5.1 Recyclerie et Atelier Mécanique	39
5.2 Compostage collectif	39
5.3 Construction et aménagement	40
6. Pôle communication	40
6.1 Digital	40
6.2 Signalétique	40
6.3 Ressources documentaires	41

H. Modalités d'accès	41
I. Accès et transport	42
J. Publics bénéficiaires	42
IV. SERVICE À TRIPLE IMPACT	43
A. Mesure d'impacts et limites constatées	43
B. Impacts environnementaux	44
1. Réduction de l'îlot de chaleur	44
2. Refuge de biodiversité	45
3. Puit d'absorption de Co2	46
4. Production agricole écologique et locale	47
5. Pédagogie	47
6. Qualité des sols	48
7. Réduction des déchets, Récupération et Upcycling	49
Description:	49
C. Impacts sociaux	50
1. Lien social - Lieu de vie	50
2. Mixité sociale	51
3. Insertion	51
4. Ancrage territorial	52
D. Impacts économiques	53
1. Création d'emplois salariés	53
2. Une offre accessible	54
3. Valorisation du bénévolat	54
4. Pérennité du projet	55
5. Reproductibilité du modèle économique	56

ANNEXES

- (1) Budget Prévisionnel
- (2) Plan de Financement
- (3) Chronogramme
- (4) Rapport d'activités 2016 - 2017
- (5) Rapport d'activités 2018
- (6) Rapport d'activités 2019
- (7) Note de Reporting Tableau des partenaires
- (8) Diagnostic Territorial

I. L'ASSOCIATION HEKO FARM

A. Présentation

Site Web: <https://www.heko.farm>

Forme Juridique: Association Loi 1901

Siège Social: 603 Rue Saint Pierre - 13012 - MARSEILLE

Date de création: 20 juin 2016

SIRET: 821133626 0027

Nombre de salariés: 6

Adhérents 2020: 1400+

Contacts Clés:

Valentin CHARVET: Co-Directeur général et évènementiel Heko Farm / Le Talus

Carl PFANNER: Co-Directeur général administratif et financier Heko Farm / Le Talus

Frédéric DENEL: Président de l'association Heko Farm

Objet social: Promouvoir la transition écologique, sociale, et citoyenne en milieu urbain par l'aménagement, la gestion, et l'animation de tiers-lieux, au travers d'actions publiques d'intérêt général, et tous objets similaires, connexes, ou complémentaires susceptibles d'en favoriser la réalisation.

Vision: Pour un urbanisme innovant, durable, et vecteur de lien entre la nature et ses habitants, vitrine pilote de la transition écologique à Marseille.

Missions:

- ❖ Assurer pour le futur un système alimentaire territorialisé durable et résilient en rapprochant alimentation et agriculture
- ❖ Connecter l'urbain avec la terre nourricière dans des espaces végétalisés dédiés ouverts au public
- ❖ Convaincre de l'importance d'une alimentation locale et de qualité par le contact avec le végétal comestible

Description succincte des actions réalisées:

Depuis sa création en juin 2016, Heko Farm a mis en œuvre des jardins pédagogiques dans plusieurs écoles primaires de Marseille et accompagné des collectivités et des aménageurs immobiliers dans leurs projets de végétalisation. Nous avons également lancé une opération de bacs potagers au cœur d'un quartier prioritaire dans le Nord de la Ville de Marseille. Enfin, l'association a initié le projet d'agriculture urbaine Le Talus, reconnu pour son action socio-environnementale et culturelle, objet du présent dossier de référence.

B. Genèse

Le projet de l'association Heko Farm démarre en 2015 lorsque Frédéric Denel participe au financement d'un documentaire, qui depuis, a eu un parcours remarquable: "Demain". Ce dernier a été réalisé par Mélanie Laurent et Cyril Dion et a obtenu le César du meilleur film documentaire en 2016, et a touché plus d'un million de français par son approche positive des grandes questions écologiques actuelles. En contrepartie de ce financement, Frédéric Denel effectuera une semaine en formation "initiation à l'agroécologie" dans la ferme de Pierre Rabhi en Ardèche "les Amanins". C'est un choc pour lui de découvrir les effets dévastateurs de l'agriculture industrielle sur la biodiversité, les sols, les cours d'eau et par extension la santé. C'est en même temps un espoir de constater que l'agroécologie propose des solutions pour parvenir à la production locale d'une alimentation durable.

Le visionnage du documentaire l'ayant convaincu d'opérer un changement radical de parcours professionnel, il souhaite incarner les effets positifs du documentaire et des projets "Après Demain". Entrepreneur accompli et citoyen engagé, il crée l'association Heko Permaculture (aujourd'hui Heko Farm) en juin 2016 pour engager la recherche d'un terrain à Marseille afin de lancer une micro ferme urbaine s'inspirant des meilleures techniques modernes de l'agroécologie. Cette décision l'amènera à réorganiser complètement l'organisation familiale puisqu'il deviendra désormais président bénévole non rémunéré, agissant pour une évolution durable de l'agriculture en milieu urbain. Frédéric Denel n'ayant pas bénéficié auparavant de formation en agriculture, il décida de partir en formation pendant plusieurs mois au sein de l'association "Fermes d'avenir" pour devenir l'un des premiers "Payculteurs". Il a obtenu aussi à cette occasion un "Cours Certifié en Permaculture" (CCP). A Marseille, son premier projet consiste à la création d'un potager jardin pédagogique à l'école primaire de Pointe Rouge où il expérimente, en compagnie des enfants de CE1, CE2, et CM1, les techniques de bases de l'Agroécologie en organisant des ateliers sur le thème "De la Graine à L'Assiette".

Depuis 2016, l'association Heko Farm s'est développée, a initié plusieurs projets, et croisé de nombreuses personnes constituant désormais une équipe de plusieurs centaines de bénévoles, six salariés, et un total de 35 volontaires en service civique engagés depuis juin 2018.

Après 2 ans de conceptualisations et de négociations avec les principaux partenaires impliqués, et grâce à la l'implication des 2 porteurs de projet Valentin Charvet et Carl Pfanner. Le projet phare de l'association a démarré en Avril 2018: "Le Talus", un tiers lieu d'innovation et de découverte de l'agriculture urbaine (www.talus.com). L'association Heko Farm a donc su fédérer en peu de temps une équipe motivée pour répondre à son objet social : Promouvoir la transition écologique, sociale, et citoyenne en milieu urbain par l'aménagement, la gestion, et l'animation de tiers-lieux, au travers d'actions publiques d'intérêt général.

Installée à Marseille, elle a choisi d'agir localement en mobilisant du foncier disponible auprès des institutions locales et acteurs économiques afin de le valoriser de manière citoyenne et participative. Cette démarche pro-active commence à porter ses fruits dans un contexte de plus en plus favorable aux initiatives qui contribuent au retour de la nature en ville, de surcroît lorsqu'elle est nourricière.

C. Gouvernance

Heko Farm est une association structurée autour de son bureau et de son conseil d'administration. Les membres du bureau, aux côtés des membres du conseil d'administration, valident les orientations stratégiques et opérationnelles suggérées par les salariés, et conseillent les porteurs de projet en agissant comme un comité d'experts consultatifs et bénévoles. Les salariés ont à charge de développer une structure organisationnelle permettant la remontée d'informations et de suggestions en provenance des adhérents, afin de les servir au plus proche de leurs besoins, tout en s'assurant de la cohérence d'ensemble de l'association, et de sa pérennité. Étant donné le nombre important d'adhérents (+ de 1700 en 2019 et 2020), il a été décidé lors de l'assemblée générale ordinaire de 2018, de promouvoir une gouvernance mixte, composée d'individus aux profils variés, et partagée entre membres actifs au quotidien, et personnes extérieures portant un avis consultatif et de conseil. Ainsi, le conseil d'administration se compose de responsables de chaque commission, décrites dans le tableau ci-dessous, des membres du bureau, et des invités, dont l'expertise est jugée pertinente de façon ponctuelle.

Commissions

Nom de la commission	Nom des activités	Code Analytique	Contenu des activités	Président de commission
Pôle Vivant	Maraîchage	MAR	Production et commercialisation de fruits et légumes	Pauline Mouraux
	Pépinière		Entretien de la pépinière, vente de semis et de semences	
	Jardinerie	JAR	Vente d'outils, intrants, et matériaux	
	Agroforesterie	BIO	Gestion entretien des arbres, arbustes, grimpant, plantes sauvage, paillages et irrigation générale	
	Faunes		Inventaires d'espèces (insectes, oiseaux, mammifères, et amphibiens) et entretien de leurs habitats (nichoir, refuge, mangeoires)	

	Mares		Gestion et entretien des milieux aquatiques	
	Apiculture	API	Suivi et entretien du rucher pédagogique et du matériel afférent	
	Poulailler	POU	Gestion et entretien du poulailler et de ses occupantes	
Vie Associative	Restauration	RES	Cantine végétale	
	Buvette	BUV	Buvette	
	Programmation Culturelle	VIE	Organisation et mise en oeuvre d'évènements culturels	Valentin Charvet
	Programmation Festive		Organisation et mise en oeuvre d'évènements festifs	
	Pôle Artistique		Gestion de la programmation artistique, de la galerie, et de la résidence d'artistes	
Pédagogie et Bacs	Animations	PED	Animations, visites, et stands effectués par les membres internes à l'association	Juliette Dufaud
	Formations et Ateliers		Organisation et mise en oeuvre d'interventions de personnalités extérieures	
	Bacs Potagers	BAC	Attribution, emplacement, maintenance, permanences, communauté et conseils potagers	
	Administratif		Emails, courrier, contrats, clients, fournisseurs, partenaires	

Administratif et Finances	Ressources Humaines	ADM	Fiches de poste, entretiens, contact, embauche	Audrey Giraudo
	Comptabilité		Saisie comptable, fiche de paie, urssaf, TVA, relance clients, documents de suivi financiers	
	Finances		Budgets, Plans de financement, rapports financiers annuels	
	Subvention et Mécénat		Vieille, écriture, dépôt, suivi des dossiers	
	Secrétariat Général		Réunions, conventions, assemblées générales, Conseil d'administration	
Communication	Digital	COM	Site web, newsletter, réseaux sociaux, photos, vidéos	Sandrine de Labarre
	Signalétique		Charte graphique, panneaux, cartes, marquages, prestataires	
	Documentaire		Rapports d'activité, dossier de référence, Plans, et études	
Construction, aménagement, et maintenance	Conception	TAL	Définition des aménagements, réalisation des plans et choix des prestataires	Roger Panossian
	Construction		Réalisation des aménagements, coordination des chantiers, et maîtrise d'oeuvre	
	Maintenance		Réparations, rangement, optimisation et entretien général	

	Composteurs		Règles, entretien, collecte, valorisation, bio-seaux	
	Recyclerie	MEC	Gestion de l'atelier multi-medium	

Les adhérents sont invités à faire des suggestions, personnelles ou anonymes, de manière continue, à l'équipe salariée de l'association, qui sont ensuite traitées à une fréquence hebdomadaire par le conseil d'administration, pour réduire le temps de réaction entre une demande et sa mise en œuvre. Les adhérents présents en assemblée générale sont invités à voter au sujet des rapports annuels, mais également des orientations stratégiques du conseil d'administration. Les salariés gestionnaires sont chargés de la construction, de l'exploitation du projet et de toutes ses activités. A ce titre, ils sont chargés de coordonner l'ensemble des tâches effectuées par les volontaires et les bénévoles, tout en facilitant leur mise en œuvre. Ce sont véritablement des gestionnaires au service des adhérents, et ils doivent trouver l'équilibre entre volonté d'avancement des partenaires du projet, et soutenabilité, tant d'un point de vue humain que financier.

Au terme du comité stratégique ayant eu lieu fin 2019, il a été acté la volonté d'une transformation majeure de la gouvernance de l'association et du projet Le Talus. En effet, au cours de l'année 2021, nous avons la mission d'ouvrir le Conseil d'Administration à une diversité de personnes et de compétences représentatives de la diversité des adhérents de l'association. Une assemblée générale se tient chaque année au mois de Juin, afin de permettre aux adhérents les plus investis de prendre part aux orientations du projet, et aux actions de gestion quotidienne du lieu, de façon bénévole. C'est dans une perspective de transparence que nous publions sur notre site Internet, en consultation libre, nos statuts, nos rapports d'activités, notre dossier de référence, ainsi que toute la documentation pertinente pour permettre à tous les adhérents d'apprécier la qualité du travail d'intérêt général qui est conduit.

D. Modèles d'inspiration

Depuis quelques années, la question du «produire mieux, manger mieux» a pris une nouvelle dimension avec d'un côté l'essor de nouvelles pratiques culturelles (Agriculture raisonnée, biologique, agroécologie...) et de l'autre, l'essor de l'approvisionnement alimentaire en circuits courts.

Ainsi, des modèles d'exploitation agricole disparus depuis les années 1950, sous l'ère de la mécanisation industrielle, refont surface aujourd'hui. Il s'agit du micro-maraîchage bio-intensif, et de l'agroforesterie, qui sont maintenant optimisés et validés comme des modèles économiquement viables. En témoigne la bibliographie existante comme "Permaculture et Agroécologie : créer sa propre ferme" de Linda Bedout (2017), ainsi que d'autres références littéraires et scientifiques.

Parallèlement, la notion de "communs" refait surface au travers de projets citoyens d'aménagement d'espaces délaissés, aussi diversifiés que les citoyens qui les composent, et réunis sous le terme volontairement large et inclusif de "tiers-lieu". Ces derniers viennent renforcer l'action des collectivités et compléter les politiques publiques, dans une approche locale et contextualisée des territoires.

1. Le Micro-maraîchage biologiquement-intensif

C'est un système agricole issu des meilleures pratiques des maraîchers parisiens et marseillais du 20ème siècle, modernisé et amélioré. Nous proposons ici une définition subjective de l'agriculture bio-intensive, basée sur notre compréhension collective, et sur notre revue de littérature.

L'agriculture bio-intensive :

Il s'agit d'un système agricole biologique qui se concentre sur l'atteinte de productions maximales à partir d'une surface cultivée minimale, tout en augmentant simultanément la biodiversité, ainsi qu'en maintenant la fertilité des sols. Cette méthode développée par John Jeavons et Carol Cox au XXème siècle combine les notions d'agriculture et d'écologie, nous permettant aujourd'hui de parler d'agro-écologie. Basée sur l'observation des systèmes agricoles traditionnels et anciens des Chinois, Grecs, Mayas, et des maraîchers français de Paris, cette méthode est un concentré des savoirs éprouvés dans les climats et types de sol du monde entier. Ses versions contemporaines furent ensuite développées par des maraîchers aguerris comme Eliot Coleman (agriculture biologique sur petites surfaces), Robert Rodale (agriculture régénératrice), Rudolf Steiner (agriculture biodynamique), Jean-Martin Fortier (agriculture durable), Bill Mollison et David Holmgren (Permaculture), ou Curtis Stone (agriculture urbaine). Notons également la prise de conscience graduelle de l'importance de l'arbre dans les systèmes productifs avec le développement de l'agroforesterie, théorisant la culture de l'arbre pour son bois d'œuvre, son fourrage, sa production fruitière, ou son intérêt pour la biodiversité et la résilience des écosystèmes. Elle fut longtemps pratiquée de façon combinée avec du maraîchage ou de l'élevage, et trouve son renouveau contemporain dans les travaux théoriques de l'institut français AGROOF, ou dans les travaux expérimentaux et concluants de Stefan Sobkowiak au Québec.

Ces nouveaux modèles agricoles captèrent en France l'attention du milieu de la recherche agronomique et le monde associatif en faveur de l'agriculture paysanne. En France, c'est l'institut Sylva et l'unité de recherche SADAPT (INRA et AgroParisTech) qui a délivré en 2017 une étude confirmant le potentiel économique de cette approche qui depuis a été reprise avec succès. Une autre étude parue en juillet 2017, pilotée par AgroParisTech, sur la viabilité des micro fermes maraîchères biologiques est venue compléter la réalité économique de ces modèles.

2. Rappel des principes relatifs au modèle de micro-ferme

- ❖ Un lieu de production, à taille humaine, basé sur l'observation des écosystèmes naturels et locaux
- ❖ Une production biologique, sans usage des produits phytosanitaires chimiques
- ❖ La régénération des écosystèmes et de la biodiversité en utilisant des pratiques agro écologiques: rotation et diversité des cultures, y compris dans les variétés génétiques d'une espèce, préservation des variétés anciennes et locales, préservation des habitats de la biodiversité
- ❖ Un ancrage local fort: vente locale privilégiée, ouverture au public, chantiers

participatifs

- ❖ Une diversification des sources de revenus
- ❖ Une exploitation qui prend soin de l'Homme, de la Terre, et qui redistribue équitablement la ressource à son environnement
- ❖ Une attention particulière aux externalités positives et négatives générées par ses activités (malheureusement non prises en compte dans les modèles de comptabilité classiques à ce jour)

3. Rappel des principes relatifs au modèle des tiers lieux

- ❖ Des espaces qui visent à redynamiser les territoires
- ❖ Des lieux de sociabilité, qui renforcent la vitalité démocratique
- ❖ Des lieux où les quêtes individuelles prennent un sens collectif
- ❖ Des lieux de travail et de créativité, un lieu vivant reposant sur l'implication de chacun
- ❖ Des espaces animés par une dynamique de « bottom-up ». Les solutions ne viennent pas d'en haut mais de l'ensemble des personnes impliquées
- ❖ Le principe directeur est d'entretenir la différence, d'être en rupture avec l'ordre établi, d'être « disruptif », d'être un lieu hors normes
- ❖ Des espaces neutres, c'est-à-dire accessibles à toutes et tous, sans couleurs politiques ; des lieux de diversité (sociale, culturelle et générationnelle), et unifiants, car l'idée de solidarité, d'égalité et de « faire ensemble » y sont très présents

4. Des initiatives concluantes dans le contexte métropolitain d'Aix Marseille-Provence

Ces modèles ne sont pas réservés au monde rural et on retrouve à Marseille dans les quartiers périphériques l'émergence d'activités professionnelles d'agriculture urbaine inspirées de cette mouvance qui approvisionnent les citadins et témoignent par leur ancrage de la demande et de la viabilité de leur exploitation.

- ❖ La Ferme des Roselières : Exploitation agricole située à Aubagne et exploitée en bio-intensif par Franck Sillam
- ❖ La ferme de Ravel : Exploitation agricole économiquement viable située à la Treille (13012) sur 0,5 ha, fruits & légumes en vente directe
- ❖ Terre de Mars : Association de maraîchers situés à Saint Marthe (13014), production de fruits & légumes, service traiteur et vente directe de paniers
- ❖ Coco Velten : Tiers lieu social et culturel situé dans le 1er arrondissement de Marseille. Développe des activités pédagogiques dans un espace potager
- ❖ Colinéo : Ferme associative produisant près de 3 tonnes de légumes, sur 1500 m². Vente sur place, animations et ateliers de sensibilisation

- ❖ Ferme urbaine Marseilleveyre: Ferme urbaine située dans le lycée de Marseilleveyre (8ème arrondissement) sensibilise les élèves à la production maraîchère
- ❖ Bigoud: Jardin de 150m2 situé au pied du Parc National des Calanques (13002), vente et livraison des fleurs comestibles dans 12 restaurants marseillais
- ❖ Le Paysan Urbain: Chantier d'insertion qui cultive de jeunes pousses en serre bio-climatique, à destination de particuliers et professionnels de la restauration (13013).
- ❖ La ferme Capricorne: Tiers-lieu porté par La Cité de l'Agriculture situé dans le 15ème arrondissement de Marseille, production et vente de fruits et légumes, accueil et sensibilisation
- ❖ Foresta: Tiers-lieu porté par Yes We Camp situé dans le 15ème arrondissement de Marseille, création d'un parc métropolitain, par et pour les citoyens. Ranch, radio, micro-ferme, maison de projet, lieu de détente...
- ❖ La Friche: Tiers lieu situé dans le 3ème arrondissement de Marseille. Lien social, vie de quartier, programmation culturelle, skate park, jardin partagé, restaurant...
- ❖ Le Couvent Levat: Tiers lieu situé dans le 3ème arrondissement de Marseille. Jardin partagé, verger ancien, résidence d'artistes, programmation culturelle et festive.
- ❖ Le Dernier Paysan de Marseille: Exploitation agricole située dans le 13ème arrondissement de Marseille, sur la colline de Sainte Marthe. Production et vente de salades et jeunes pousses pour particuliers et restaurateurs

5. Fiches urbaines - Revalorisation

Une friche est un terrain précédemment exploité (champ, prairie, verger, vigne, jardin), abandonné par l'homme et colonisé par une végétation spontanée (espèces héliophiles, rudérales). Cette zone, sans occupant humain actif, n'est plus cultivée, productive ni même entretenue, mais des activités marginales peuvent s'y étendre si ses parties restent accessibles: pâturage, cueillette, braconnage, chasse ou pêche et autres activités. Le nettoyage provisoire ou intensif d'une friche amenant, ou non, une mise en culture ou en parc surveillé, par exemple la coupe des ronces et broussailles, voire de la strate arborée, s'appelle le défrichage. Le défrichement désigne l'activité de suppression de l'état de forêt. Par analogie, on parle de friche urbaine (propriété laissée à l'abandon) ou de friche industrielle (espace industriel désaffecté). La friche représente un état transitoire dans le processus de renouvellement urbain, la reconversion de cet espace pouvant être plus ou moins compliquée, ce qui peut entraîner un état d'abandon prolongé. La plupart nécessitent une intervention pour les rendre disponibles à un nouvel usage. Dans le contexte actuel d'urbanisation, où la ville s'expande à une vitesse accélérée, des formes d'aménagement du territoire novatrices sont développées pour s'inscrire dans le concept de ville durable. Sous forme d'urbanisme transitoire, d'événementiel temporaire, ou des projets de revalorisation, les friches représentent un type de foncier d'une grande valeur pour les porteurs de projet désireux de concrétiser leurs idées en ville. Toutefois, elles représentent également un réservoir de biodiversité non négligeable de par la continuité écologique qu'elles assurent lorsqu'elles sont laissées en paix de nombreuses années. Il

est donc capital d'assurer un avenir pour la biodiversité locale lors du processus de défrichage. Le projet Le Talus a cherché à assurer la pérennité d'un espace repos pour la biodiversité tout en créant les conditions d'un retour de ces espaces en culture. Nous pensons que l'agro-écologie permet de concilier les deux finalités afin de rendre sa valeur à une réserve foncière délaissée pendant plusieurs années. L'initiative de transformer une friche urbaine en tiers-lieu participatif et écologique a déjà été réalisée avec succès; ces projets ont contribué à l'inspiration du projet Le Talus.

6. Des initiatives concluantes de requalification de friches en Europe

6.1 Prinzessinnengarten

Les perspectives mis en place par Heko Farm pour une valorisation agro-écologique de ces délaissés sont inspirées de l'expérience du jardin berlinois "PrinzessinnenGarten" à laquelle un des responsables de projet (Valentin Charvet) a contribué. En effet, c'est en partant d'un parking bétonné du centre ville de Berlin dans un quartier en mutation (Kreuzberg), que le collectif "Nomadic Green" a fait émerger en l'espace de 5 ans une véritable oasis urbaine alliant implication citoyenne, mixité sociale, événements éco-responsables, restauration végétarienne locavore, et ateliers de sensibilisation à l'environnement. Il s'agit d'un véritable modèle de transformation d'une friche urbaine autour de valeurs communes des habitants de la ville. Le projet est aujourd'hui financièrement rentable, et permet l'embauche de 22 personnes. Son modèle économique est basé sur l'implication bénévole, la diversité de la programmation et une buvette / restaurant locavore.

6.2 Darwin Project

Partie d'une ancienne friche militaire urbaine, les fondateurs de Darwin Project à Bordeaux ont développé un écosystème dynamique de startups du secteur de l'économie sociale et solidaire, en contribuant largement à la revalorisation de tout un quartier dans le respect des hommes et de l'environnement. Nous sommes particulièrement inspirés par la philosophie qui anime ce projet, et partageons nombre de ses postulats économiques, sociaux, et écologiques.

6.3 Les Grands Voisins

Entre 2015 et 2020, dans l'ancien hôpital Saint-Vincent-de-Paul, situé dans le 14ème arrondissement de Paris, s'est construite une des plus grandes occupations temporaires d'Europe, aux usages et publics mixtes et variés sur un terrain de 3,4 hectares. Pendant cinq ans, plusieurs milliers ont tissé d'autres manières d'être en ville ensemble et ont su proposer des formes nouvelles de solidarité et de créativité. L'expérience menée a permis d'apporter des éléments de réponse pour résoudre des problématiques inhérentes aux métropoles contemporaines: Comment trouver des lieux abordables pour lancer son activité ? Quelles formes nouvelles pour des lieux de rencontres, de production et de création ? Comment adapter nos modes de vie et transformer nos villes, face aux enjeux écologiques ? Heko Farm est admiratif du caractère social de ce projet qui a développé un éventail d'activités varié grâce à une forte implication bénévole.

6.4 La Ferme du Bonheur

Depuis 1992, à Nanterre, entre autoroute et cité, se trouve La Ferme du Bonheur: un projet d'insertion alliant pratiques éco-responsables, programmation culturelle, insertion par l'activité économique, et jardins urbains. Plébiscitée par les collectivités publiques et le corps enseignant, la Ferme du Bonheur a su convaincre par son modèle hybride entre culture et nature. Hommes et animaux cohabitent depuis maintenant 25 ans pour créer un lieu unique et inspirant. Le projet du Talus a puisé également son inspiration dans ce précédent, et observe avec satisfaction le succès dont est aujourd'hui couronné ce jumeau parisien.

Pour résumer ce petit tour d'horizons des initiatives inspirantes du projet Le Talus, nous avons cru fermement à la réussite du projet pour une raison simple: nous cuisinons une recette éprouvée par d'autres et dans d'autres lieux, à notre manière et façon provençale. L'époque n'est en effet plus à la démonstration, mais à la multiplication des initiatives éco-citoyennes à travers le monde. Marseille a toutes les cartes en main pour rejoindre le club des villes modèles en termes d'agriculture urbaine, et les Marseillais sauront démontrer qu'un terreau social diversifié génère de la créativité et de la fertilité. De nombreuses autres friches sont actuellement en cours de requalification, et l'on ne compte plus les projets à l'étude sur ces terrains faisant l'objet d'une attention nouvelle par les porteurs de projet et aménageurs.

II. CONTEXTE ET ENJEUX

Dans un monde en transition écologique, la France affirme sa position de leader de la gastronomie dans un effort de sobriété environnementale. Le département des Bouches du Rhônes, ancré dans une Provence réputée pour son terroir, comprend la ville de Marseille, chef lieu de l'art de vivre méditerranéen. La cité phocéenne compte, parmi ses nombreux atouts, le quartier de Saint Jean du Désert, emblématique de la mutation urbaine à l'œuvre.

A. Monde - changement climatique

Prenant conscience des effets indésirables de notre société thermo-industrielle à travers le monde, les membres de l'Association Heko Farm ont acté un changement de pratiques et de valeurs de développement. Le changement climatique représente aujourd'hui une menace pour l'Homme et pour son environnement. L'effondrement de la biodiversité, l'appauvrissement des sols, et les phénomènes climatiques extrêmes poussent les êtres vivants dans leurs retranchements, et nous forcent à imaginer un nouveau mode de vie. L'Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) estime que les émissions de GES liées à l'agriculture, aux forêts et à la pêche ont quasiment doublé au cours des cinquante dernières années. En 2014, elles représentaient 10 à 12 gigatonnes équivalent CO₂, soit 24 % des émissions mondiales juste après la production d'énergie et de chaleur (Massemín, *Reporterre*, 2015) Nous devons donc dès aujourd'hui orienter l'agriculture vers des méthodes durables et soutenables pour l'avenir de notre civilisation, ainsi que pour la qualité de notre alimentation.

B. France - Transition écologique

La France réitère régulièrement son engagement dans la transition écologique, tant au niveau politique, économique, que local et individuel. De par son histoire et sa géographie très agricole, la France et les Français sont attachés au lien qu'ils entretiennent avec la nature. Nous pensons donc qu'il serait logique que les avancées agricoles et écologiques les plus ambitieuses proviennent de notre territoire, afin de renforcer la fierté et la confiance qu'ont les Français dans les valeurs agricoles et écologiques. C'est en s'inspirant des modèles développés par de nombreux chercheurs et agriculteurs à travers le monde que nous souhaitons croiser et exploiter les meilleures méthodes, et les adapter à notre contexte pédoclimatique français et méditerranéen. La dynamique existante et croissante dans le secteur de l'agriculture urbaine dans les villes de France démontre aussi une volonté forte des politiques et des citoyens pour un urbanisme hybride alliant nature et aménagements. C'est ainsi que nous souhaitons représenter la France qui innove dans le secteur de l'alimentation, avec des modèles à l'effigie de notre territoire, alliant économie et écologie, villes et champs, le tout au service de notre avenir.

C. Provence - Métropole - Plan alimentaire Territorial

La Métropole Aix-Marseille-Provence, située en Provence, se prête à la diversité des cultures. Entre forêts et garrigues, entre coteaux et plaines, poussent oliviers et amandiers. La vigne et le blé tutoient les primeurs ou les plantes aromatiques. Fruits,

fleurs, miel font sa réputation, tandis que le littoral (255 kilomètres) s'offre aux filets des pêcheurs et aux fermes aquacoles. L'agriculture représente aussi une force par la renommée internationale de ses productions, avec par exemple le foin de Crau, la brousse du Rove ou encore la pomme de terre de Pertuis. Sans oublier les vins, qui s'exportent dans le monde entier, représentant au total quelque 17 appellations, marques ou labels. L'agriculture métropolitaine fait travailler 13 000 personnes et 2 355 exploitations. Pourtant, ce capital est menacé par la déprise agricole. Par rapport à l'année 2000, les surfaces cultivées ont régressé de 4 % et le nombre d'exploitants a baissé de 25% dans le même temps. Aujourd'hui, la perte du foncier agricole est estimée à 900 hectares par an, notamment sous la pression de l'urbanisation (amp metropole.fr). L'identité du territoire est fortement liée à la diversité et à la richesse de son agriculture. Elle permet aux acheteurs et consommateurs d'avoir potentiellement accès à l'ensemble des produits qui constituent un menu complet : viande, légumes, fruits, céréales, riz, huile d'olive, fromages, miel, produits de la mer, vin... Aujourd'hui, la production locale est expédiée hors du territoire à plus de 90% pour les fruits, légumes, oléiculture et 50% pour les grandes cultures, tandis que le modèle actuel d'approvisionnement ne correspond plus exactement aux préoccupations de durabilité et aux nouvelles attentes des consommateurs. La métropole a lancé au printemps 2017, avec le soutien du département et du Programme National Alimentaire (Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation), son Programme Alimentaire Territorial (PAT) dans lequel s'inscrit l'action de Heko Farm et notamment le projet Le Talus pour la dimension urbaine du PAT. La phase pilote du plan d'action a débuté en janvier 2020 et se poursuivra jusqu'à la fin de l'année 2021. Elle inclut 20 actions prioritaires, dont une partie porte sur la mise en place de dispositifs publics, bénéficiant de manière large à près de 100 projets publics et privés d'agriculture urbaine (amp metropole.fr). La métropole Aix-Marseille-Provence a pour ambition l'aide à la création de plus de 20 installations d'exploitations agricoles professionnelles; un objectif de 40 hectares de terres mis ou remis en culture sur le territoire de Marseille. Pour ce faire, elle dispose de 2,1 millions d'euros de budget pluriannuel dédié à l'agriculture urbaine.

D. Marseille - Nature en ville

54 millions de personnes, soit 81% de la population, habitent en ville, selon les données 2019 de l'Insee. Afin de désenclaver la ville et détourner le trafic de passage du centre-ville, un projet d'autoroute périphérique (la rocade de la L2) fut construit afin de relier l'Est et le Nord de la ville. Force est de constater que ce chantier de la L2 a participé de la "bétonisation" de Marseille qui, en termes de végétalisation, affiche moins de 0,3 % de sa surface communale, soit environ 7 km² sur 240 km², en espaces verts publics. Dans ce contexte, l'objectif affiché aujourd'hui par la ville de Marseille est de tripler la surface dédiée en requalifiant de nouveaux espaces peut paraître minimaliste, mais constitue à la fois un changement de cap et une opportunité pour l'émergence de projets environnementaux. En dépit de la situation actuelle, la ville de Marseille compte 14 jardins familiaux (27 hectares) et 66 jardins partagés (pour une superficie totale de plus de 4 hectares) où des particuliers s'adonnent à des activités de potager urbain. A ce titre, la société L2, à en face du site du projet, a participé à l'ouverture de jardins familiaux (Jardins de la Parette) en 2020 mais la demande citoyenne pour y accéder est très forte et largement au-dessus de l'offre.

Cette dynamique de jardins est une réponse citadine aux enjeux du mieux vivre en ville,

mais elle s'appuie sur des subventions de fonctionnement des collectivités locales (Ville et Métropole) qui aujourd'hui cherchent des alternatives de gestion. C'est pour répondre à cette aspiration citadine que Heko Farm & la SRL2 souhaitent associer la population dans la vie du projet Le Talus.

E. Quartier - Développement et renouvellement urbain

A la croisée des chemins entre l'hyper-centre et la zone périphérique de la ville, les quartiers du 10ème, 11ème, et 12ème arrondissement de Marseille sont au cœur d'un des plus grands projets de renouvellement urbain du territoire. Ils ont accueilli une large partie des grands ensembles résidentiels construits dans les années 70 pour faire face à la crise du logement, et font face aujourd'hui à de grands défis d'aménagements urbanistiques. Afin de désenclaver ces arrondissements, d'importants travaux ont été conduits afin d'amener les transports en commun et des axes routiers vers ces zones précédemment isolées du reste de la ville. C'est ainsi que le tramway fut étendu jusqu'au quartier des Caillols, la rocade L2 fut réalisée, et dernièrement la requalification de la Rue Saint Pierre afin d'y favoriser les modes de déplacement doux jusqu'au centre ville.

Ces quartiers bénéficient d'un cadre de vie agréable du fait de leurs emplacements:

- ❖ La vue directe sur les massifs de Saint Cyr et des Calanques offre un horizon ouvert et agréable, au sein d'un espace limitrophe de l'hyper-centre, dans lequel la densité et la hauteur des bâtiments diminue.
- ❖ Le Cimetière Saint Pierre, le long de la Rue Saint Pierre, compose le plus grand espace vert de la ville après le massif des Calanques, et permet la continuité écologique du quartier, tout en créant un espace de repos favorable à la biodiversité.

Mais également d'un contexte socio-économique en mutation:

- ❖ Les entrepôts commerciaux situés le long de la Rue Saint Pierre forment un écosystème historique d'acteurs économiques florissants et complémentaires, permettant de dynamiser l'activité tant auprès des professionnels que des particuliers.
- ❖ Les zones résidentielles diversifiées alentours composent une grande diversité d'habitats, de différentes classes socio-professionnelles, partageant un espace public nouvellement créé (dont le projet du Talus), et permettant le développement du lien social mixte.
- ❖ Le quartier Prioritaire de la Ville de Air Bel démarre sa mutation dans un objectif d'inclusion sociale et environnementale, afin de décloisonner les populations sensibles de ces quartiers hérités de l'après-guerre. C'est dans le cadre du programme Marseille Renouvellement Urbain (MRU) que le quartier entame sa transformation. Il est le premier projet de renouvellement urbain validé par la Métropole et va donc replonger ce quartier dans une longue période de travaux.

Ces transformations favorisent le développement et l'attractivité de ce quartier situé à l'Est

de la ville, contribuant ainsi à améliorer le cadre de vie des habitants. Il est intéressant de noter que Marseille était auparavant autonome au niveau alimentaire grâce à la présence d'une large ceinture maraîchère et fermière située très exactement sur les arrondissements du 10/11/12/13/14ème. Certains habitants de ces quartiers entretiennent encore la mémoire de cet héritage et viennent régulièrement sur site nous raconter cette période champêtre. C'est ainsi que Le Talus est, pour certains, considéré comme un retour aux valeurs agricoles et naturelles d'antan.

F. Rocade de la L2 - Le périphérique de Marseille

Il y a un quart de siècle était déclaré d'utilité publique la construction d'une rocade autoroutière la L2 Est (prolongé par le L2 Nord) pour un contournement du centre de Marseille. 25 ans plus tard, la L2 Est, après deux ans et demi de travaux, a ouvert en octobre 2018 : 5,2 kilomètres d'une 2x3 voies de circulation qui ont été prolongées fin 2017 par les 4,5 km de la L2 Nord. Alors que ce projet était à l'origine une rocade périphérique, l'extension urbaine qui s'est produite depuis les premières études d'opportunité en 1980, en fait aujourd'hui un ouvrage urbain singulier qui a dû s'insérer dans des quartiers densément peuplés comme celui de la Parette (au départ de la L2 Est, qui compte près de 18.000 habitants en 2017). A Marseille, deuxième ville française la plus embouteillée en 2021, cette infrastructure fait l'objet de controverses. Elle a permis de détourner une partie des automobilistes du passage par l'hyper centre, mais elle constitue une nouvelle offre qui induit une augmentation du trafic routier, notamment dans ces quartiers périphériques provoquant ainsi de nouveaux points de congestion aux abords, inquiétant les riverains quant à l'évolution de la qualité de l'air. La construction de cette autoroute a généré au fur et à mesure de son avancement des délaissés, espaces non-bâties qui, pendant les travaux, ont servi de lieu de stockage des équipements et des gravats. Une fois le chantier terminé, ces espaces sont devenus des délaissés que la société d'exploitation, en l'occurrence la SRL2, a eu pour obligation de remettre en état et pour lesquels elle a dû proposer une revalorisation foncière. Le caractère "hyper urbain" de la L2 a fait que les délaissés se sont trouvés en plein cœur des quartiers traversés par le tracé et qu'ils ont fait l'objet d'une pression foncière importante dans le contexte métropolitain.

G. Diagnostic territorial

Depuis le démarrage du projet, nous avons souhaité lui donner une dynamique sociale, conscients de la proximité du lieu avec l'une des plus grandes cités de Marseille (Air Bel), mais également pour créer une mixité de publics, afin de ne pas devenir un lieu fermé sur lui-même, générant une dynamique d'entre-soi. Nous pensons qu'un projet de tiers-lieu et d'agriculture urbaine, comme tout projet urbain, se doit d'être ancré dans son territoire, et donc connecté à son environnement, constitué d'habitants, d'associations, de collectivités, d'entreprises, et d'acteurs du territoire.

A ce titre, et suite au travail de concertation sociale mené en 2018 par l'association Arènes, nous avons pris le parti de conduire de nouveau diagnostic territorial, trois ans après le début du chantier, afin de mesurer l'évolution de la connaissance et de la perception du projet Le Talus par les habitants des quartiers alentours.

Conscients qu'un lien n'est possible que si l'on accorde du temps à la construction de cette dynamique, nous avons décidé en 2020 de mobiliser toute l'équipe pour conduire

et administrer une enquête qui sert aujourd’hui de base consultative à la stratégie du projet dédiée aux quartiers environnants. Ce document est aujourd’hui en accès libre sur demande à un responsable de l’association.

Nous sommes en veille permanente sur la perception du projet par les habitants, par l’intermédiaire de nos activités créant du lien social, mais également par une approche partenariale proactive, et par l’animation d’un réseau associatif de quartier.

H. Dynamique Sociale

Le Talus propose un accès libre et gratuit à tout adhérent de l’association. Le projet est avant tout un lieu ouvert à tout public, vecteur de lien social et de pédagogie. Il est donc stratégique pour l’association de permettre un accès au lieu à tous types de publics, afin de créer un lieu de mixité sociale. Nous avons toujours en tête cette image de “place de village”, aménagée pour favoriser l’échange et la rencontre. Nous souhaitons donc que ce lieu mette en avant des valeurs, et un aménagement qui rassemble. La nature nous apparaît comme un lien idéal, mais également comme une invitation à prendre le temps, loin du rythme et du vacarme de la ville, des problèmes du quotidien, dans un environnement apaisé. Initialement, nous avons pris le parti d’aménager la parcelle Jardin, dédiée à la nature, en une base de vie agréable et accueillante. C’est ainsi qu’a démarré la dynamique sociale du Talus, en perpétuelle construction, tant en termes d’aménagements que d’activités. En 2020 et ce malgré la pandémie de COVID 19, la ferme urbaine a pu ouvrir ses portes tout au long de l’année. Le Talus y a reçu une fréquentation élevée de personnes de toute provenance, avec une forte dynamique sociale intergénérationnelle, et inter-communautaire. L’ouverture au public de la parcelle Village du Talus en 2021, vise à diversifier de nouveau cette offre d’activités et d’aménagements accessible et populaire.

On pourra notamment citer:

- ❖ Les chantiers participatifs
- ❖ Les animations à l’environnement hebdomadaires avec l’école primaire d’Air Bel
- ❖ La vente de fruits et légumes (au Jardin en auto-cueillette, et au Village avec le marché de producteurs hebdomadaire)
- ❖ Mise à disposition de bacs potagers pour les structures de quartier
- ❖ Panneaux signalétiques et pédagogiques à destination du quartier
- ❖ Co-organisation d’ateliers, évènements, et formations à prix libre, par et pour les habitants
- ❖ Co-organisation des évènements de découverte du projet avec les habitants
- ❖ Mise en place d’une tarification sociale pour les différentes activités; en premier lieu lors des marchés hebdomadaires des producteurs locaux puis pour la location des espaces partagés.
- ❖ Une communication dédiée, adaptée, et personnalisée (accueil, conseil et signalétique)

- ❖ Développement d'un cadre de vie sur la parcelle Village permettant l'appropriation par les habitants
- ❖ Organisation d'actions extérieures visant à développer des initiatives au sein même des quartiers environnants (quartiers fertiles, végétalisation en pied d'immeuble)

La dynamique sociale relève d'ailleurs de l'une de nos priorités puisque nous considérons que la viabilité sociale du projet doit être mesurée, par l'intermédiaire d'impacts décrits dans la suite de ce dossier.

III. PROJET

A. Genèse

L'équipe de l'association Heko Farm a rencontré, fin 2016, la Société de la Rocade L2 (SRL2), qui gère le chantier de construction et de maintenance de l'autoroute urbaine de Marseille, pour lui présenter son action en faveur de l'agro-écologie en ville. Courant 2017, Heko Farm et la SRL2 se sont alors engagés dans la définition d'un projet de valorisation agro-écologique des premiers "désaffectés" du chantier de la L2.

A l'issue d'un processus itératif, qui a permis d'associer des partenaires techniques, le projet de ferme urbaine participative Le Talus a été finalisé et présenté aux services de l'Etat, aux collectivités locales et à des premiers mécènes. Plusieurs d'entre eux se sont engagés à soutenir le projet, permettant ainsi de consolider le partenariat institutionnel en attendant la libération du terrain qui sera finalement effective le 16 Avril 2018.

Parallèlement, Heko Farm a rencontré d'un côté les collectivités: la métropole Aix-Marseille Provence, la Région Sud, et obtenu leur soutien, y compris financier (cf. Plan de financement) et de l'autre les acteurs locaux associatifs afin de réfléchir avec eux à la démarche de concertation citoyenne à mettre en œuvre au démarrage du projet.

Ce type d'initiative s'accorde également avec la démarche de "chantier durable" de la SRL2 qui cherche à:

- ❖ Proposer ou soutenir des initiatives à caractère environnemental permettant d'atténuer (ou de compenser) les nuisances et les risques liés à cette infrastructure routière.
- ❖ Proposer ou soutenir des initiatives favorisant la ré-appropriation par les riverains des abords de la L2, au-delà du cheminement piéton déjà prévu dans les aménagements de surface de la L2.

Sur ce dernier point, la création des jardins familiaux de la Parette, en face des parcelles désaffectées en question, participe à une cohérence globale. La SRL2 a donc donné, à Heko Farm, un avis favorable pour initier ce projet.

Au cours du printemps 2018, Heko Farm et la SRL2 ont terminé le processus de concertation afin de partager les orientations et grandes lignes du projet ayant abouti à une convention de mise à disposition des terrains pour une durée de 26 ans par tranches de 6 ans reconductibles tacitement.

B. Vision

La vision du projet Le Talus résulte de la rencontre entre le président de l'association Frédéric Denel, et 2 porteurs de projet activement impliqués dans le développement de la structure:

Valentin Charvet, inspiré par de nombreux projets d'agriculture urbaine lors de ses années passées à Berlin, revient à Marseille, convaincu qu'il est possible d'adapter des modèles éprouvés en contexte méditerranéen.

Carl Pfanner, animé par les enjeux de transition écologique, et inspiré par les nombreuses initiatives technologiques et agricoles dans le monde, s'installe à Marseille, avec l'idée qu'il est possible de développer une agriculture environnementale et sociale en milieu urbain.

La vision du projet émane d'un consensus général des équipes de l'association Heko Farm, consistant à créer un projet pilote, vitrine de solutions face à l'ampleur du défi de transition écologique à l'œuvre en France et dans le monde. C'est donc dans un objectif de démonstration qu'est ancré le projet. Démontrer que de nouveaux modèles technico-économiques fonctionnent, et permettent d'hybrider l'urbanisation galopante. Démontrer qu'il est possible de faire émerger de la fertilité sur un espace à priori peu propice à l'accueil du vivant. Démontrer la reproductibilité des modèles, et leur potentiel d'adaptation à des contextes variés. Démontrer que l'on peut replacer l'Homme au cœur de l'environnement. Finalement, démontrer qu'un mode de vie, de production, de consommation, et d'alimentation durable est possible.

Le Talus est un tiers-lieu multi-activités d'innovation et de découverte de l'agro-écologie en ville.

Un Tiers Lieu, dans sa dimension d'espace libre et ouvert, et dans lequel les individus peuvent se rencontrer, se réunir, et échanger de façon informelle. Il s'agit d'un troisième lieu, contrastant avec les deux univers communs que sont nos lieux de vie et de travail.

Multi-Activités, dans la pluralité des activités ayant vocation à attirer et sensibiliser des publics variés, et permettre des synergies d'usages. Cette multiplicité des usages oeuvre à la création d'un écosystème de projet viable économiquement, notamment grâce à une gestion transversale des équipes, des frais de fonctionnement maîtrisés grâce à l'implication de bénévoles, et la mutualisation des aménagements.

D'Innovation, dans la possibilité qu'offre Le Talus de transgresser les règles techniques et opérationnelles que nous connaissons, dans le but de modeler ensemble un imaginaire neuf et émergent.

De **Découverte**, dans l'ouverture du projet. Nous cherchons l'ouverture et le rapprochement de chacun dans nos modalités d'organisation, dans nos modalités tarifaires, mais également dans notre partage d'informations. La pédagogie écrite et orale est au cœur de notre volonté d'informer. Cultivant l'accessibilité, le projet invite les curieux à venir le découvrir, et cherche à toucher chaque visiteur par un média adapté. Que l'on y mette un doigt, ou que l'on y plonge tout entier, Le Talus accompagne ses adhérents dans la recherche et l'exploration.

De **l'Agro-écologie**, comme activité liant l'Homme à son environnement. Comme une discipline durable d'accompagnement de la nature dans son développement, mais aussi dans l'accompagnement de l'Homme au respect de la nature dont il dépend pour ses besoins. C'est par l'idée d'harmonie entre la Nature et l'Homme que nous cherchons des

réponses à nos questions; par le biomimétisme et l'observation que nous cherchons la sagesse d'agir durablement.

Le Talus rapproche Culture et Agriculture :

La **Culture** d'un espace destiné à accueillir des représentations artistiques variées: théâtre, contes, performances, musique live, DJs, expositions ou cinéma en plein air. Ouvrir un lieu informel à des artistes répond à une demande largement exprimée. La culture est aussi un moyen de rassembler des publics variés au sein d'un espace de questionnement autour de la ville de demain, autour d'événements culturels et festifs pour toutes les générations.

L'**Agriculture** comme cadre de verdure, calme et vivant au beau milieu d'un espace atypique à ciel ouvert. Un lieu d'extérieur ouvert sur l'horizon, pour des habitants et des artistes marseillais, trop souvent obligés de vivre la culture, cloisonnés entre quatre murs.

Le Talus est un projet de **Ferme Urbaine Participative** :

- ❖ Une ferme en polyculture et élevage
- ❖ Un espace de maraîchage pour produire des légumes
- ❖ Un espace d'agroforesterie pour produire des fruits, ainsi que des plantes aromatiques et médicinales
- ❖ Un espace d'Aviculture pour produire des oeufs
- ❖ Une pépinière pour produire des plants potagers, des arbres fruitiers, et des micro-pousses
- ❖ Une infrastructure au service de toutes ces activités productrices de ressources telles que des semences, des plants potagers, des fertilisants naturels, et un refuge pour la biodiversité

Urbaine dans sa nature géographique, culturelle, et environnementale. Ancrée dans le contexte d'une grande ville mondialisée, au cœur d'une dynamique d'échanges sociaux, économiques, et politiques. La ville est un catalyseur des problèmes et des solutions de chaque époque, et elle peut aujourd'hui devenir l'incubateur de récits positifs, à même de faire face aux défis d'ampleur qui la menacent. Une ville qui dans un imaginaire donné se pose en rempart face à la nature, peut dans un autre imaginaire venir conjuguer les deux. Remettre l'agriculture et la nature au cœur de la ville, c'est s'engager pour un partage équilibré de l'espace entre minéral et végétal, entre culture et nature, entre repos et activités, entre l'Homme et son environnement.

Participative dans son aspect inclusif, la ferme s'ouvre sur son territoire, accueille l'Homme en son sein, et lui propose d'agir et de réfléchir ensemble à son rôle, son modèle, et son action. C'est grâce aux très nombreux bénévoles impliqués que le projet devient une réalité, et rencontre son ambition. Nous créons une communauté de citoyens engagés dans l'amélioration de leur cadre de vie, dans la recherche de solutions, et dans la solidarité aux actions expérimentales. Le projet est associatif, et son succès repose sur son ouverture au public, sur son ouverture à l'autre, et sur la dynamique de co-construction. L'adhésion est large et représentative des publics bénéficiaires du projet.

La durabilité du projet repose sur une triple viabilité:

Une **viabilité environnementale**, pour replacer l'Homme au sein de son environnement, et ne pas le considérer comme extérieur à la nature. Nous souhaitons faire partie d'un écosystème riche et fertile, dont nous comprenons les tenants et les aboutissants, afin d'en être les protecteurs et les bénéficiaires. Pour bénéficier des vertus naturelles de notre environnement, nous devons s'assurer que nos actions ont un impact positif sur notre avenir commun.

Une **viabilité sociale**, pour replacer l'Homme au cœur d'un projet de société, à son échelle, et véhiculant des valeurs de partage, d'échange, et d'entraide. Ce projet porte une vision qui se nourrit constamment des acteurs qui composent son ancrage territorial. Véritable plateforme d'ouverture entre les citoyens, Le Talus développe une culture mixte basée sur les forces vives qui la nourrissent. C'est un espace public, ouvert, en perpétuelle demande d'appropriation.

Une **viabilité économique**, pour pérenniser l'action engagée. Nous souhaitons offrir à ce projet toutes les chances de se développer à court, moyen, et à long-terme. Garant de son indépendance, de sa liberté, et de son ouverture, l'équilibre économique du Talus passe par un modèle économique diversifié s'appuyant sur un écosystème d'activités complémentaires. Après 3 années d'existences nos recettes d'exploitations équilibreront nos charges d'exploitations. Cependant, certaines activités à fort impacts socio-environnementaux nécessitent encore des aides extérieures, de fonctionnement et d'investissement.

C. Innovation

Ce projet nous apparaît innovant à plusieurs titres, de par :

La nature du foncier:

Créer un espace agro-écologique en cœur de ville en transformant un espace en friche (délaissé d'autoroute) est un symbole assez fort des nouvelles possibilités de valorisation du foncier non bâti en milieu urbain.

Le caractère hybride du système:

Tout en s'adaptant à la nature du site, le projet cherche à combiner différentes fonctions en maximisant les synergies possibles entre un lieu productif (miel, œufs, fruits et légumes, plants), un lieu de repos et de détente (boissons et produits à déguster, évènements festifs), un lieu de service (recyclage, location de bac de culture, formations appliquées) et un lieu d'apprentissage/formation professionnelle sur des métiers innovants (jardinage et agriculture urbaine, aménagement paysager agroécologique, horticulture et fleurs comestibles). Par ailleurs, le caractère hybride concerne aussi la cogestion du site avec l'objectif d'associer les citoyens engagés dans son exploitation.

La mixité des publics:

La génération d'activités sur ce lieu au cœur d'un Quartier Prioritaire de la Ville se veut un support de création de lien social entre différents groupes cibles (habitants de la Cité

limitrophe, résidents riverains, associations de quartier, groupes scolaires...)

Le modèle économique recherché:

L'un des enjeux de ce projet était de générer en interne un chiffre d'affaires permettant de viabiliser son exploitation à compter de l'année 3. Nous pouvons fièrement affirmer que notre objectif est atteint. En effet, toutes nos charges d'exploitation sont équilibrées grâce à nos recettes. Certaines activités génératrices d'impacts économiques viennent soutenir les activités à fort impacts socio-environnementaux mais non génératrices de revenus. Notre modèle repose sur l'évolution du poids relatif de chacune des activités en fonction de la demande à la fois marchande et citoyenne. Comme tout projet innovant, des aides à l'investissement seront encore nécessaires, mais la stratégie d'activité conduira à une autonomisation financière.

Un exemple potentiellement réproductible sur d'autres terrains à valoriser:

Le projet "Le Talus" repose sur un terrain fortement dégradé et sur la production de biens et services agro-écologiques répondant aux attentes d'une population urbaine présente à proximité. Ce projet constitue une expérience valorisable et duplicable dans des contextes similaires de friches ou d'emprises foncières non bâties, proches ou au sein des centres urbains.

D. Manifesto

Bienvenue sur Terre

Sur la Terre. Notre planète, nos campagnes, nos villes, nos jardins, nos friches urbaines qui se redécouvrent fertiles et pleines de promesses.

Bienvenue au cœur de la ville

Sur ce bout de terre qui réhabilite une agriculture saine et collective. Sur ce sol vivant, les citadins sont les agriculteurs de demain. Chacun peut y faire pousser ses salades, ses légumes, ses fruits, en respectant la terre.

Bienvenue aux esprits ouverts

A tous ceux qui pensent que chacun, à sa façon, à son échelle, peut contribuer à rendre le monde meilleur, en renouant avec une nature fertile et généreuse, en imaginant de nouvelles façons de coexister ensemble. Bienvenue aux penseurs, aux rêveurs, aux curieux, aux artistes, aux poètes, à tous ceux qui veulent apprendre ou transmettre, et aux bons vivants pour qui l'idée de partage est déjà une fête en soi.

Bienvenue chez vous

Au Talus, la ferme urbaine, qui associe agriculture urbaine et sens de la communauté, qui essaime ses projets comme les abeilles pollinisent leur environnement, et où la liberté de penser, d'innover, de jouir ou d'agir se sème et se récolte elle aussi.

E. Dynamique Partenariale

Nous œuvrons à la création d'un réseau de partenaires diversifié, et engagés en faveur du projet, de la structure, et de la transition écologique. Depuis le démarrage du projet en Avril 2018, nous considérons que Le Talus est un projet fortement partenarial. En effet, il concentre de grandes ambitions dans de nombreux domaines, impossibles à maîtriser par un petit nombre d'acteurs. A ce titre, nous souhaitons jouer un rôle fédérateur afin de mettre autour de la table, tous ceux qui s'engagent, dans leurs domaines de compétences, en faveur de l'émergence et de la réussite de ce projet. Les partenariats noués sont très diversifiés. Qu'ils soient financiers, techniques, académiques, ou institutionnels. Ils nous ont permis non seulement d'amorcer le projet, mais également de le projeter dans un avenir prometteur. Nous tenons ici à remercier l'ensemble des particuliers, associations, entreprises, et collectivités qui ont cru au projet, et aux membres de l'équipe, et qui ont décidé de rejoindre l'aventure. Depuis le démarrage du projet, Le Talus est force de collaborations constructives, et nous comptons bien garder ce cap afin d'entretenir et renforcer les relations qui nous lient à tous les partenaires du Talus dans les années à venir. La liste de tous nos partenaires se trouve sur notre site Internet, et en annexe de ce dossier.

F. Un projet : Deux parcelles

La convention d'occupation que nous avons signée avec nos partenaires comprend 2 parcelles distinctes, situées de part et d'autre du couvert végétal de la Rocade L2. Séparées par 100m de trottoir, les deux parcelles ont des caractéristiques très différentes, ce qui nous a permis de concevoir un projet hybride, et adapté à son environnement. La parcelle du Talus Jardin ayant été libérée la première, nous avons d'abord concentré nos efforts d'aménagement sur cette dernière, ce qui lui procure un statut privilégié par rapport à la seconde parcelle du Talus Village, libérée quelques années plus tard. Les deux parcelles se développent aujourd'hui en parallèle, dans le but d'offrir une dynamique d'activités cohérente et partagée.

1. Le Talus - Jardin

1.1 Description

La première parcelle du projet, le Talus Jardin, dotée d'un sol de pleine terre, est structurée autour d'un espace de maraîchage sur sol vivant, et de nombreux aménagements vivants de biodiversité. D'une friche urbaine devenue une décharge sauvage, nous avons pu démontrer qu'il est possible de créer un espace fertile et riche en biodiversité grâce à la reconstruction d'un sol riche en matière organique. Cet espace est aujourd'hui une vitrine d'aménagement végétal productif combinant impacts sociaux et environnementaux.

- ❖ Adresse: 603 rue Saint Pierre 13012 Marseille
- ❖ Localisation GPS: <https://goo.gl/maps/qfCgnhHffrg9w9zq9>
- ❖ Surface : 3500m2
- ❖ Type de foncier : Friche, terrain vague, ancienne base vie de chantier pour la construction de la Rocade de la L2, puis décharge sauvage de tous types de déchets (remblais, béton, déchets inertes). Le terrain est délimité au Nord par les voies SNCF en

direction de Nice et Aubagne, à l'Ouest par des entrepôts commerciaux, au Sud par la Rue Saint Pierre, et à l'Est par le couvert de la L2.

❖ Date de mise à disposition : 16 avril 2018

1.2 Terrain initial

La parcelle Ouest a accueilli une ancienne base vie de chantier lors de la construction de la Rocade de la L2 ayant débuté en 1990. Elle a aussi servi à la construction de la troisième voie SNCF située en promontoire de la parcelle. Suite à la remise des portions Sud de l'autoroute à l'État par la SRL2 en 2017, cette parcelle a été délaissée quelques années et fut le réceptacle de nombreux dépôts sauvages, en raison de l'absence de clôture ou d'usage. Nous avons donc récupéré la gestion d'une friche partiellement dégradée, composée de plusieurs couches de remblais, ballaste, géotextile, plantes sauvages, et déchets de tous types.



1.3 Transformation

Nous avons conduit un chantier de terrassement pour trier et amender le remblai initial. Deux containers maritimes ont ensuite été posés afin d'installer une base vie générale, et ainsi pouvoir commencer à réaliser les aménagements nécessaires à la mise en œuvre des activités.

- ✓ Terrassement de 2 000 m² de terrain afin de réaliser une topographie légèrement inclinée avec une gestion des écoulements pluviaux vers l'intérieur de la parcelle.
- ✓ Renforcement des 4 talus externes
- ✓ Tri et évacuation de 30 m³ de déchets inertes
- ✓ Livraison de 600 Tonnes de matières organiques
- ✓ Décompaction et mélange des substrats à l'aide d'un broyeur à cailloux et d'une sous-soleuse
- ✓ Pose des clôtures et portails tout autour de la parcelle
- ✓ Réalisation d'une dalle béton de 30 m²
- ✓ Pose de 2 containers maritimes
- ✓ Pose d'un compteur d'eau et réalisation des raccordements en eau potable
- ✓ Ouverture d'un compteur Enedis et raccordement de la base vie en électricité
- ✓ Raccordement de la base vie à internet via la fibre optique



1.4 Aménagements réalisés

Les aménagements suivants ont été réalisé par notre équipe avec l'aide précieuse de nombreux bénévoles lors de chantiers participatifs hebdomadaires :

- ✓ Aménagement intérieur des 2 containers en bureau et stock d'outils
- ✓ Montage et pose d'un système d'irrigation automatique avec micro aspersion comprenant plus de 2 km de goutte à goutte et de micro-aspersion
- ✓ Réalisation 88 planches de culture de maraîchage pour une surface agricole utile de 540m²
- ✓ Construction de 119 bacs potagers de 1 m² disposés autour du périmètre de maraîchage
- ✓ Aménagement d'une mare de 30m²
- ✓ Construction d'une cabine de toilettes sèches à séparation avec urinoirs et une infrastructure de gestion écologique des urines et matières fécales.
- ✓ Installation d'une voile d'ombrage de 50m² sur la base vie
- ✓ Installation d'un chapiteau de 35m²
- ✓ Construction d'une cuisine en extérieur de 50 m² avec comptoir, plonge, poste de cuisson, rangements, et ombrage
- ✓ Construction d'un poulailler en bois de 20m² d'une capacité maximum de 50 poules et aménagement d'un parcours avicole de 220m²
- ✓ Installation de 4 composteurs d'1 m³
- ✓ Plantation de haies en agroforesterie avec plus de 700 arbres, arbustes et plantes grimpantes et couvre-sol qui ceinturent la parcelle sur les Talus
- ✓ Construction d'un escalier en terre pour accéder au grand Talus nord
- ✓ Pose de plancher, gardes corps, et d'une passerelle sur les toitures de containers afin d'en faire un toit terrasse de 35m²
- ✓ Construction d'un escalier en bois pour accéder au toit terrasse
- ✓ Construction de 35 bancs en palettes de réusage
- ✓ Aménagement d'une petite scène de spectacle pour des événements culturels et festifs (350 personnes maximum)
- ✓ Construction d'une structure d'ombrage de 30m² pour la cuisine et le comptoir d'accueil
- ✓ Construction de mangeoirs, perchoirs et nichoirs pour oiseaux et chauve-souris
- ✓ Construction de 3 serres bioclimatiques de forme géodésique avec un revêtement en polycarbonate
- ✓ Construction d'un stand d'accueil, pour la vente de plants potager, et légumes
- ✓ Construction d'un arche d'entrée décorative
- ✓ Construction de 100m de bordures végétales en osier

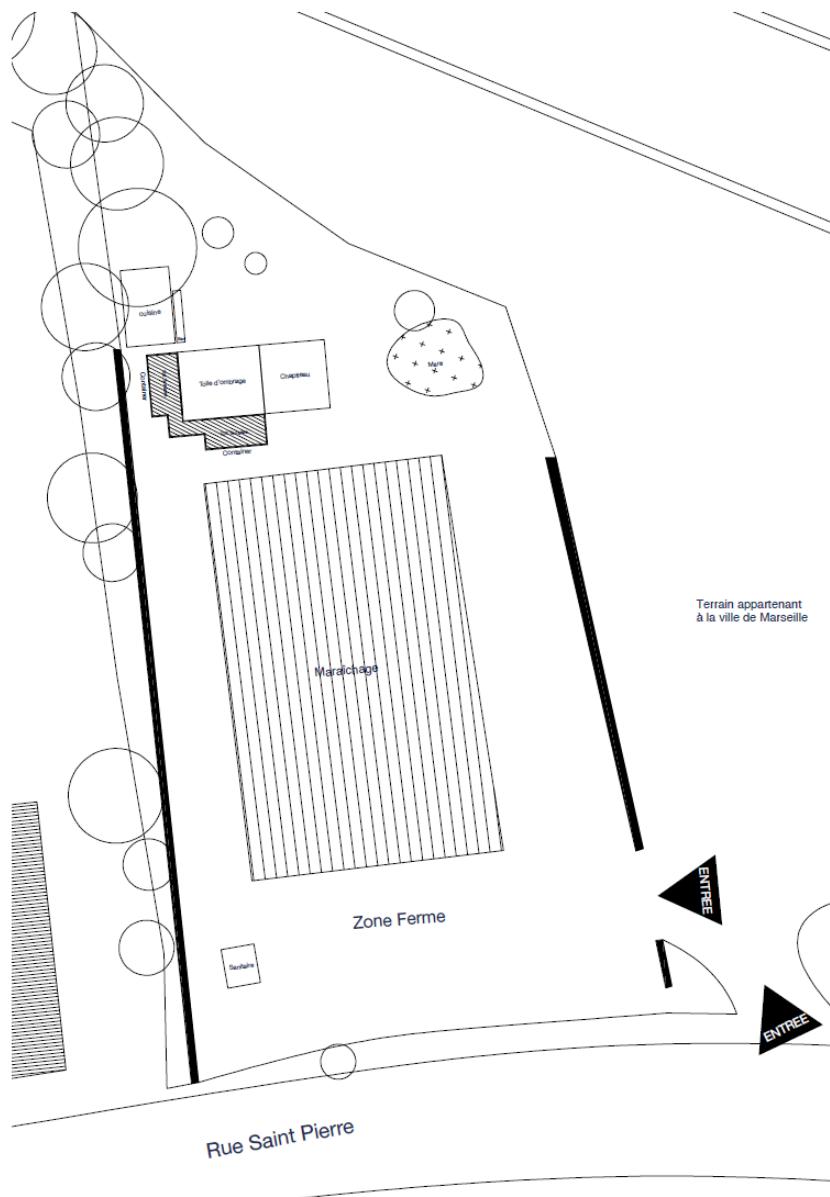
- ✓ Construction d'un aménagement composé de 3 séchoirs solaires
- ✓ Aménagement de chemins de déambulation au sein des haies en agro-foresterie



1.5 Aménagements prévus

Nous arrivons aujourd'hui au terme des aménagements que nous désirions réaliser sur cette parcelle. Cependant, nous continuons de réaliser des aménagements mineurs, afin que le lieu puisse toujours offrir des conditions optimales de travail et d'accueil.

1.6 Plan



2. Le Talus - Village

2.1 Description

La seconde parcelle du projet tire son nom de notre volonté de recréer une place de village favorisant le lien social. Il s'agira d'une place d'un nouveau genre, un village d'initiatives de l'économie sociale et solidaire. Composée de conteneurs maritimes et d'espaces végétalisés, cette dernière accueillera de nouvelles activités portées par notre association, par des structures ou par des porteurs de projets extérieurs. Les conteneurs, ainsi que les espaces extérieurs, pourront être utilisés par l'association ou par des structures extérieures dans le cadre d'une convention d'occupation temporaire. Les types de partenariats et de modalités d'accès diffèrent en fonction de la demande et des usages. L'objectif ici est de développer une offre de services associatifs et culturels pour les habitants des quartiers environnants.

- ❖ Adresse: 623 rue st pierre 13012 Marseille
- ❖ Localisation GPS: <https://goo.gl/maps/1aQ86omNJVKMpmGq7>
- ❖ Surface: 4 500m²
- ❖ Type de foncier: Terrain vague majoritairement minéralisé (60% de la surface) par une ancienne dalle béton industrielle, ancienne base vie de chantier de la Rocade de la L2, et du couvert attenant de l'autoroute (chantier terminé fin 2019). La parcelle est délimitée au Nord par un mur de soutènement des voies SNCF situées 15m au-dessus, à l'Ouest par le couvert de la L2, au Sud par la rue Saint Pierre, et à L'Est par la cité d'Air Bel.
- ❖ Date de mise à disposition: 15 Septembre 2019

2.2 Terrain initial

Le terrain initial est constitué d'une dalle béton exposée plein sud et abritée du vent dominant par un grand mur de soutènement des voies SNCF. On note aussi la présence de quelques arbres adultes dont un grand figuier. Cette parcelle a servi de base vie de chantier pour la construction de la L2, avant de servir de zone de stockage de terre végétale pour l'aménagement du parc du couvert de l'autoroute L2. La dalle béton a été volontairement cassée ou endommagée au fur et à mesure des chantiers, ce qui laisse une composition irrégulière de sol avec laquelle il va falloir composer.



2.3 Transformation

Nous avons conduit un chantier de terrassement afin de créer des merlons de terre de 2 m de haut pour ceinturer la parcelle et permettre l'implantation de haies fruitières sur sol vivant. Cette ceinture végétalisée nous permettra à terme de créer les zones d'ombrages nécessaires pour l'accueil de public en période estivale, en plus de créer une barrière avec la rue Saint Pierre, bruyante et fréquentée. Nous avons également recouvert la parcelle d'un paillage végétal pour limiter l'effet d'îlot de chaleur. Nous avons finalement conservé l'état initial de la parcelle dans le but d'exploiter les ressources à notre disposition (sol minéralisé), au meilleur de leurs caractéristiques.

2.4 Aménagements réalisés

La viabilisation de la parcelle a été réalisée grâce notamment aux chantiers suivants:

- ✓ Raccordement de la parcelle au réseau d'eau courante
- ✓ Raccordement de la parcelle au réseau d'eaux usées
- ✓ Raccordement de la parcelle au réseau électrique
- ✓ Raccordement de la parcelle au réseau internet et téléphone

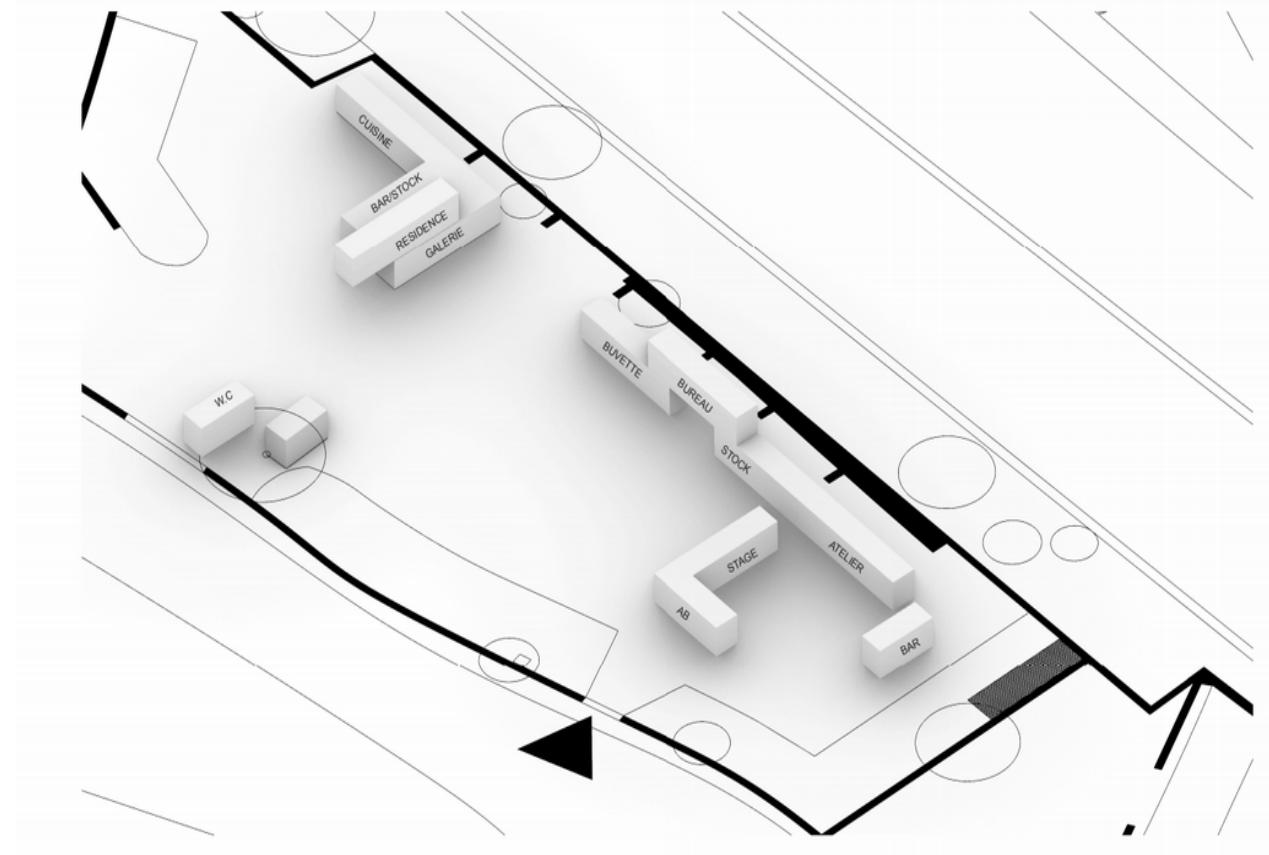
- ✓ Pose de 13 containers maritimes sur des plots de béton sur mesure, coiffés d'une platine en acier soudée
- ✓ Réalisation d'un chantier de raccordement des containers à tous les réseaux avec plus de 300 m de tranchées
- ✓ Mise en place du rucher pédagogique doté de 5 ruches
- ✓ Plantation des 120 m linéaires de haies fruitières stratifiées
- ✓ Pose d'un système d'irrigation goutte-à-goutte sur les zones de plantation
- ✓ Installation de 2 chapiteaux de 100 et 150m² pour créer des zones d'ombrage
- ✓ Aménagement de sanitaires avec 5 cabines de toilettes et 8 urinoirs, ainsi qu'une cabine PMR
- ✓ Réalisation de 3 zones de déchargement matériaux en GBA à l'entrée de la parcelle
- ✓ Création de parkings porte-vélos pour une capacité de 150 vélos
- ✓ Construction de grandes estrades en palettes de récupération
- ✓ Construction de dizaines de tables et de bancs en palettes de récupération

2.5 Aménagements prévus

Grâce au soutien sans faille de nos bénévoles et de notre équipe, nous avons pu réaliser en 2020 les premiers aménagements nécessaires pour l'accueil du public et le lancement de certaines activités. Cependant, il reste encore des aménagements à réaliser afin que cette parcelle puisse atteindre son plein potentiel avec notamment:

- Aménagement d'un îlot de 5 containers pour accueillir la cuisine, la buvette, la galerie et le bureau d'inclusion numérique
- Aménagement d'un îlot de 4 containers en atelier de construction, stock matériaux, recyclerie et atelier vélo
- Aménagement d'un îlot de 4 containers en scène multifonctions, bureaux associatifs, accueil, et boutique.
- Construction et plantation de 500 bacs potagers destinés à la location
- Plantation de 5 arbres adultes pour l'ombrage
- Aménagement des espaces extérieurs pour l'accueil (bancs, ombrelles, tables, casiers, fontaines)
- Réalisation de la signalétique de circulation et pédagogique pour tous les aménagements

2.6 Plan



G. Un projet multi-activités

Le Talus est un projet ayant pour objectif d'offrir une diversité d'activités dont le besoin a été exprimé par les acteurs locaux, au sein d'un quartier en plein renouvellement urbain, et présentant un déficit de lieux de vie socio-culturels. Nous avons voulu faire de ce lieu un espace vivant centré sur les bienfaits de la végétalisation comestible en ville à la fois pour l'alimentation mais aussi pour le lien social. Le projet du Talus s'élève comme une réponse aux attentes de la population locale d'un lieu ouvert, proposant une multitude d'activités et de services agro-écologiques pour lesquels il est à la fois possible d'en bénéficier, mais aussi de s'y impliquer par le bénévolat. En effet, une grande partie de ces activités incluent un processus d'implication bénévole, pour permettre aux adhérents de s'approprier cet espace, conçu pour eux mais surtout avec eux, faisant de la participation citoyenne un aspect fondamental du projet. Les activités référencées à l'heure actuelle sont au nombre de 30 listées ci-dessous. Elles sont centrées autour de l'agro-écologie, du développement durable, ou encore de la culture, pour permettre à un maximum de bénéficiaires de se retrouver dans les différentes programmations. Ces activités en perpétuelle évolution, répondent à un service à triple impact (environnemental, social et économique), et ont été pensées pour générer un maximum d'externalités positives sur des espaces délaissés à priori générateurs d'externalités négatives. Ces dernières sont organisées en 6 pôles, que nous présentons ci-après.

1. Pôle Vivant

1.1 Maraîchage

La ferme urbaine du Talus dispose d'un périmètre maraîcher en agriculture agro-écologique, afin de démontrer qu'il est possible de faire pousser des légumes en ville de manière durable. Cet espace de maraîchage bio-intensif sur petite surface est inspiré des méthodes de Curtis Stone et Jean-Martin Fortier au Canada, et s'étale sur 800m² d'un sol vivant reconstitué à partir de compost et de BRF (Broyat de Rameaux Fragmenté). L'exploitation maraîchère, répartie en 88 planches de culture permanentes (ligne de culture standardisée), permet la production de légumes diversifiés, comprenant tout de même une majorité de légumes feuilles à l'image de notre produit phare: le mesclun du Talus. L'infrastructure et les outils utilisés dans le cadre de cette activité agricole sont majoritairement Low-Tech (accessibles, durables, réparables, auto construits, et peu énergivores) tout en cultivant l'optimisation technique et organisationnelle de la ferme. La plupart de la production agricole a vocation à être vendue directement à la ferme, au bénéfice de nos adhérents. Ces légumes produits sont également vendus dans des circuits de commercialisation de proximité. Une partie de la production alimente aussi une partie de la cantine du Talus, afin de faire profiter aux adhérents des plats frais et locaux, directement du champ à l'assiette. Cette activité productive a pour objectif de démontrer que le modèle de maraîchage biologiquement intensif sur petite surface est fonctionnel et pérenne dans le contexte urbain et méditerranéen. Ce volet est à la fois une composante à part entière de l'écosystème du projet et un démonstrateur du potentiel de valorisation d'une friche urbaine en unité productive agro-écologique.

1.2 Jardinage

Au Talus, les adhérents peuvent acheter le nécessaire pour réaliser du jardinage chez eux. Grâce à nos serres, nous proposons tout au long de l'année des semis d'une grande diversité de variétés. Nous vendons également des graines de notre partenaire, "La semence bio" qui sont garanties sans OGM, sans CMS, biologiques et reproductibles. Nous proposons une gamme de près de 80 variétés de semences. Par ailleurs, nous proposons également du compost et du terreau, comme intrant naturel et du Bois Raméal Fragmenté qui peuvent servir de paillage. Ces derniers sont proposés à des prix abordables pour tous. Enfin, les adhérents peuvent en permanence bénéficier de conseils auprès de notre équipe.

1.3 Mare

Cette zone humide permanente, îlot de biodiversité, présente au Talus Jardin, accueille aujourd'hui plus de vingt espèces différentes de plantes aquatiques, et offre un refuge pour de nombreuses espèces. Elle agit comme une zone de reproduction, comme un abreuvoir naturel et comme une zone de vie nécessaire au développement des espèces. Elle contribue au cadre de vie des adhérents et sensibilise les visiteurs en tant que support pédagogique.

1.4 Agroforesterie

L'ambition première du projet Le Talus consiste à créer un îlot de verdure en plein cœur de Marseille. Dès lors, l'agroforesterie est une activité à part entière du projet, dans le but

de maximiser la couverture végétale du site. La première étape de cette activité a eu lieu au Talus Jardin, où plus de 2600 m² de terrain ont été conçus et végétalisés comme une forêt stratifiée, par l'implantation d'une multitude d'espèces végétales différentes (Plus de 600 arbres, arbustes, rampants, plantés dès 2018). La 2e étape concerne le Talus Village, où plus de 1000 m² sont en cours de végétalisation selon la même méthode (plan d'implantation et liste des espèces disponibles sur le site internet www.letalus.com, à la rubrique Agroforesterie). L'agroforesterie répond à différents objectifs inhérents au projet. En effet, chaque arbre, arbuste et plante couvre-sol ont été plantés selon un plan précis pour maximiser les effets positifs de la végétalisation. De nombreuses espèces ont été implantées, pour favoriser une bonne structuration et désimperméabilisation du sol tout en luttant efficacement contre l'érosion. Cette forêt en devenir, présentant un aspect paysager et ornemental, a également une dimension productive, grâce à l'implantation de nombreux arbres fruitiers. La grande diversité des espèces favorise l'accueil des auxiliaires du maraîchage et présente une réelle opportunité pour la biodiversité qui y trouve refuge et nourriture en abondance, grâce à de nombreuses variétés mellifères. A terme, ces différentes forêts comestibles seront de véritables barrières contre le bruit et la pollution, offrant un ombrage agréable pour le vivant, et œuvrant en faveur de la réduction de l'îlot de chaleur.

1.5 Pépinière

Une offre de biens et services liés à la jardinerie a été développée afin de permettre aux jardiniers de tous horizons de trouver ce dont ils ont besoin au cœur de Marseille, et au plus près de leur zone de culture (jardins familiaux, jardins privatifs, bacs potagers). Cette activité s'est concrétisée avec la construction de trois serres bioclimatiques consacrées à la production de semis et de boutures, sur la parcelle Jardin. Ces dernières sont à la fois des éléments centraux d'architecture et de véritables espaces de production. Le but de cette activité est de générer un espace ressource tant au niveau technique que matériel, afin d'inscrire le site dans une dynamique collective autour du végétal urbain. Des semences, plants, semis, produits de jardinage, mais aussi du compost, du broyat de bois et de la paille sont vendus ; l'équipe du Talus se tient également à disposition pour conseiller les jardiniers. Tous les produits vendus sont à faible impact écologique et toujours à un prix abordable pour faciliter une large accessibilité.

1.6 Rucher Pédagogique / Apiculture

L'activité «rucher pédagogique» s'inscrit dans une logique de préservation des abeilles, qui sont aujourd'hui une espèce menacée. Le Talus est pensé comme un refuge pour tous ces insectes pollinisateurs. 5 ruches ont été installées sur la parcelle Village, à l'ombre d'une zone arborée et peu fréquentée. Les abeilles sont source de curiosité et de fascination. C'est pourquoi le rucher a une dimension pédagogique à travers des ateliers éducatifs, afin de permettre à des publics très divers (scolaires, jeunes en QPV, retraités, actifs en reconversion,etc), de s'initier à l'apiculture amateur. Cependant, toute l'attention sera portée sur le bien-être et l'observation des abeilles; en effet, nous souhaitons faciliter leur installation, leur bien-être dans ce nouvel environnement, et leur développement à venir. Ainsi, la zone d'accueil des ruches n'a pas été pensée comme une zone centrée autour des Hommes, mais autour des abeilles, qui ne nous tolèrent que lors de nos sessions d'observation. Il s'agit également d'offrir le gîte et le couvert à ces polliniseurs en maximisant le potentiel mellifère de nos plantations alentour. Enfin, le miel n'est pas destiné à rentabiliser l'activité, mais simplement à faire découvrir le produit

aux curieux, ce qui nous permet également de ne pas trop stresser les abeilles par une approche productiviste. L'équilibre économique de cette activité s'articule donc autour des divers surplus de la ruche, mais également autour des sessions de formation à destination du grand public.

1.7 Poulailler / Aviculture

Le Talus Jardin accueille un petit élevage avicole sur un parcours de 200 m². Aujourd'hui composé de 14 poules, le poulailler dispose d'une capacité maximum de 50 volailles. Leur nombre est donc amené à croître au fil du développement du projet. Les œufs de nos poules sont disponibles à la vente pour nos adhérents, et peuvent aussi être utilisés dans l'espace restauration. Le poulailler permet également de valoriser les invendus issus des différentes activités et de produire un paillage de bonne qualité (fientes de poule). Leur service écosystémique n'est plus à prouver tant la documentation scientifique est abondante à ce sujet.

1.8 Biodiversité

Favoriser et protéger la biodiversité constituent l'une des plus importantes missions transverses du projet. En effet, toutes les activités que nous venons de citer participent à la préservation de la biodiversité. Grâce à la végétalisation de nos parcelles Jardin et Village, nous avons souhaité promouvoir un véritable refuge de biodiversité en plein cœur de Marseille. Il nous permet de créer des zones de vie sauvage nécessaires à l'équilibre de l'écosystème et à nos cultures maraîchères. Chaque année, cette biodiversité grandit et nous constatons jour après jour que la nature reprend ses droits sur un espace initialement peu propice à l'installation d'une vie sauvage. Nous avons pu dénombrer à ce stade pas moins de 102 variétés de plantes vivaces et pérennes, 24 types d'oiseaux, 164 insectes, 13 souches de champignons, et 87 variétés de plantes annuelles maraîchères. La richesse de biodiversité restant toujours limitée par les surfaces disponibles, le manque de continuité écologique entre divers refuges, et le contrôle humain sur l'environnement, nous nous efforçons toutefois de mieux comprendre le fonctionnement d'une biodiversité urbaine pour tendre vers l'espace le plus adapté possible à l'installation des espèces.

2. Pôle Vie associative

2.1 Événements artistiques, culturels et festifs

Le Talus accueille durant la saison estivale de nombreux événements variés, pour faire de ses espaces, des lieux de vie à part entière tout en permettant à de nouveaux publics de découvrir le projet. Ces événements, organisés sous différents formats, accueillent des artistes de tous horizons et contribuent à la stabilité économique du projet, en soutenant d'autres activités, comme la cantine et la buvette. Sur la parcelle Jardin, une scène a été construite à partir de palettes de récupération et un aménagement mobilier a été conçu pour permettre l'accueil d'un grand nombre de participants. A terme, c'est la parcelle Village qui accueillera cette activité une fois tous les aménagements nécessaires réalisés pour viabiliser l'accueil du public. C'est également sur cette dernière que les projections cinématographiques seront organisées afin d'étoffer l'offre culturelle du Talus. Cette activité aura une visée pédagogique, en permettant de faire passer des messages par l'intermédiaire de contenus variés autour de nombreuses thématiques sociétales. Par ailleurs, nous prévoyons de proposer des représentations sportives pour proposer une

offre variée, favorisant une mixité d'usage et donc une mixité sociale.

2.2 Chantiers participatifs

Les chantiers participatifs sont devenus le rendez-vous incontournable de la vie à la ferme. Chaque semaine, les adhérents sont invités à venir participer aux différentes activités du Talus réparties en 4 thématiques: maraîchage, entretien, aménagement et décoration. Ces chantiers, véritables moments d'échange et de partage, permettent de créer une réelle dynamique autour du projet du Talus. La force de ces événements réside dans le fait de rassembler les adhérents de tout âge et de toute provenance sans obligation d'engagement ni de régularité; c'est donc un vecteur de lien social intergénérationnel et inter-communautaire qui crée la renommée de ce moment privilégié entre les participants.

Il s'agit aussi d'une innovation sociale et organisationnelle forte, car elle a permis au projet de tenir un rythme de développement important de manière continue. C'est en effet grâce à cet investissement bénévole régulier que l'ambition du projet peut être respectée. Ces chantiers viennent soutenir la fréquentation et la réputation du lieu, ce qui permet de valoriser les différentes activités proposées au Talus. Cette expérience positive renforce notre détermination à développer l'aspect participatif du projet, qui compose l'essence même du succès du projet.

2.3 Buvette

La buvette du Talus, construite de toute pièce par notre équipe et nos bénévoles, permet à nos adhérents de se rafraîchir autour de boissons bio et/ou locales à prix réduit, pour valoriser et rendre accessible des rafraîchissements de qualité. Avec une offre proposant plus de 20 boissons différentes, alcoolisées ou non, la buvette associative du Talus est ouverte plus de 180 jours par an pour permettre une accessibilité optimale à nos adhérents. Une voile d'ombrage de 25m² a été installée au niveau de la base de vie, pour le confort des consommateurs. Au total, la capacité assise de la buvette est de plus de 70 places sur différents espaces, pour permettre à un maximum d'adhérents de profiter du lieu de la manière la plus chaleureuse et conviviale possible. La buvette s'implique pleinement dans le processus de réduction des déchets (suppression des produits à usage unique, tri sélectif, récupération et recyclage des mégots de cigarette), et constitue l'un des piliers de la dynamique sociale du lieu. Elle soutient l'activité événementielle, les chantiers participatifs, et les animations diverses du Talus.

2.4 Restauration

La cantine du Talus est un élément fondamental de la vie du projet et de ses adhérents. A l'heure actuelle, sur la parcelle Jardin, il s'agit d'une infrastructure construite par nos soins et entièrement équipée. Une voile d'ombrage sur mesure nous permet de faire fonctionner la cuisine durant toute la saison chaude, et d'accueillir les adhérents dans les meilleures conditions possibles. Ouverte plus de 180 jours par an, cette cantine répond aux objectifs de pédagogie en matière d'alimentation, puisqu'il s'agit de faire déguster des assiettes végétariennes, bio, et locales, avec une majorité de produits directement issus de la ferme. Nous souhaitons démontrer qu'il est possible de produire une alimentation accessible, équilibrée, diversifiée, et respectueuse de l'environnement, tout en cultivant l'aspect gourmand des saveurs et des textures. Ces repas sont toujours

proposés à un prix abordable, pour une plus grande accessibilité du public.

2.5 Transformation alimentaire

Prochainement, le Talus Village accueillera un atelier de transformation alimentaire. Des conteneurs vont être aménagés pour avoir d'une part, une cuisine qui contiendra un matériel professionnel, et d'autre part, des équipements de transformation alimentaire et de conserverie. Ces derniers permettront de valoriser notre production et les invendus du marché de producteurs hebdomadaire de la parcelle Village. De plus, ils seront mis à la location pour nos adhérents ainsi que pour des porteurs de projets qui souhaitent lancer une activité de transformation alimentaire. Ces infrastructures serviront également pour des formations et des ateliers culinaires.

3. Pôle pédagogique et bacs potagers

3.1 Visites pédagogiques

Des visites pédagogiques de la ferme sont organisées à destination de différents publics, comme les scolaires, étudiants, entreprises, associations, ou toute autre structure qui souhaite se rapprocher de la nature, développer ses compétences théoriques et participer à un atelier pratique. Ces visites sont l'occasion de faire rayonner le projet, en l'expliquant dans le détail, de la genèse aux différents objectifs qui en découlent. Elles permettent de décrire les différents aménagements du projet et les techniques de production mises en œuvre. Véritable moment d'échange sur les problématiques environnementales et leur solutions actuelles, ces visites peuvent même se conclure par un petit atelier pratique adapté aux groupes, selon les besoins de la ferme. Des sessions d'animation et de sensibilisation à l'environnement sont également proposées aux structures scolaires et associatives pour un jeune public (de 3 à 17 ans), afin de déployer le potentiel pédagogique du projet. Le recrutement d'un salarié en 2020 et d'un autre en 2021, dédiés à cette activité, a permis le développement d'un pôle pédagogique afin de répondre à la demande croissante pour ce type d'animations.

3.2 Intervention groupes scolaires

L'éducation nationale ayant intégré le développement durable et l'éducation à l'environnement à son programme éducatif, de nombreuses écoles se retrouvent démunies car en manque de compétences, de formation, et de supports pédagogiques à proposer au personnel enseignant, et, in fine, aux élèves. Il s'agit de proposer des ateliers pédagogiques de façon hebdomadaire, tout au long de l'année scolaire, afin de permettre aux plus jeunes générations d'apprendre à identifier et manipuler les plantes, à comprendre le fonctionnement d'un écosystème, et à utiliser leurs 5 sens pour créer du lien avec la nature qui les entoure.

Les objectifs généraux sont d'une part, permettre aux élèves de construire des connaissances nécessaires pour décrire et comprendre le monde qui les entoure et développer leur capacité à raisonner. D'autre part de contribuer à leur formation de citoyens. Les ateliers sont pour les élèves une occasion de découvrir à la fois, la terre, ses plantes et les enjeux de sa conservation.

Le contexte sanitaire actuel a interrompu l'accueil du public sur site et entraîné l'annulation de nombreux ateliers à destination des scolaires, et bien d'autres. Ces événements ont complexifié le déploiement de ce pôle pédagogie naissant. Malgré cette situation inédite, nous avons su mettre à profit cette période pour ancrer une dynamique pédagogique de fond et proposer aujourd'hui à nos bénéficiaires des alternatives adaptées avec une équipe qui se mobilise à l'extérieur de la ferme.

Malgré cette situation, les premiers ateliers d'éducation à l'environnement réalisés à la ferme urbaine Le Talus se sont avérés être un succès pour l'ensemble des parties prenantes (élèves, cortège enseignant, équipe pédagogique du Talus). Depuis début Novembre 2020, les ateliers environnement ont enfin pu reprendre leur cours avec l'école élémentaire d'Air Bel et se déroulent à présent sur une parcelle végétalisée de 300m2 au sein même de l'école.

Grâce à la mobilisation de notre équipe et au soutien du cortège enseignant, nous avons pu pérenniser ce projet sur l'année scolaire 2020-2021, assurant ainsi la réalisation d'ateliers pratiques d'éducation à l'environnement destinés à 11 classes de cycles 2 et 3 avec au total plus de 260 élèves bénéficiaires de ces ateliers.

3.3 Formations et ateliers

Le Talus propose régulièrement des formations et ateliers, aussi bien pratiques que théoriques, sur des thématiques diverses. Agro-écologie, biodiversité, cuisine responsable ou éco-construction sont des exemples de thématiques pour les ateliers et formations qui sont proposées, afin d'offrir à nos adhérents de réelles opportunités d'apprentissage sur des techniques et pratiques plus respectueuses de l'environnement.

Ces formations et ateliers s'appuient sur notre réseau de partenaires. Elles sont payantes; le tarif est défini au préalable avec les intervenants, mais reste toujours à un prix abordable, pour une accessibilité maximum.

3.4 Bacs potagers

Une des activités du projet donne l'opportunité aux adhérents de louer un îlot de bac potager de 1 m2, pour celles et ceux qui n'ont pas l'opportunité de jardiner sur un lopin de terre. Ces bacs, construits avec des matériaux de récupération, ceinturent la zone de maraîchage, le protégeant des nuisibles extérieurs et des maladies, grâce aux nombreuses variétés cultivées par les jardiniers. C'est un élément important de la stratégie globale du projet en matière de biodiversité et de création d'une zone mellifère. Il s'agit également de l'un des piliers de la dynamique sociale du Talus en raison de la nature continue de l'activité tout au long de l'année, en créant une véritable communauté de jardiniers qui s'organise dans l'écosystème du Talus. Des canaux de communication spéciaux sont mis en place pour que ces adhérents jardiniers puissent communiquer entre eux et partager leurs connaissances. Des événements ponctuels leurs sont même consacrés pour renforcer cette dynamique. En parallèle, ces bacs permettent également de montrer la pertinence de la culture hors sol dans un environnement urbain majoritairement minéral. La parcelle Ouest est actuellement composée de 116 bacs, disponibles à la location pour la somme de 52€ annuels. La ferme urbaine du Talus met à disposition de ces locataires tout le nécessaire de jardinage : bac potager, eau, compost, terreau, ardoises signalétiques, paillage, outils et conseil; des semis et graines sont

également disponibles à la vente pour ceux qui le souhaitent.

Chaque année, tous les bacs sont loués, démontrant le succès de cette activité auprès du public. C'est pour cette raison que le nombre de bacs est amené à évoluer très fortement à partir de 2022 avec l'implantation de 500 bacs sur la parcelle Village.

4. Pôle administratif et financier

4.1 Administratif

Notre structure associative fonctionne selon les mêmes règles de fonctionnement général que toute autre structure, et a donc de nombreuses obligations déclaratives et administratives envers les institutions. La dynamique de croissance soutenue, et la multiplicité des activités du projet exigent une organisation des démarches rigoureuse et centralisée. Face à cette réalité, nous prenons très au sérieux la gestion professionnelle de notre organisation, afin de renforcer notre crédibilité, notre conformité, et la confiance que nous accordent nos partenaires. A ce titre, nous avons collectivement pris l'engagement de traiter toute demande entrante, sollicitation, ou démarche obligatoire dans un délai d'une semaine après réception, afin de minimiser les effets de surcharge administrative, in fine beaucoup plus chronophages, et ainsi minimiser les erreurs de traitement.

4.2 Ressources humaines

La gestion des ressources humaines est l'un des facteurs clés de succès pour un projet centré sur le lien social et la pédagogie. Le projet du Talus a démarré grâce à l'énergie de ses 3 fondateurs, mais fonctionne aujourd'hui grâce à l'implication de très nombreuses personnes investies au quotidien, de façon temporaire ou permanente. Ainsi, c'est aujourd'hui 6 salariés à temps plein, 26 volontaires en service civique, 7 stagiaires, et plusieurs centaines de bénévoles qui permettent à l'association de mener à bien son objet social, et de maximiser ses impacts. Recruter, intégrer, former, coordonner, accompagner, valoriser, et multiplier les ressources humaines du Talus constitue donc un enjeu central dans la réussite du projet. Il s'agit d'une gestion très chronophage qui requiert un suivi ininterrompu, à tous les stades d'implication. Nous prenons très à cœur de maintenir une expérience riche d'apprentissage et de bien-être, ce qui nous invite à questionner nos processus tout au long de l'année, en vue de les améliorer.

4.3 Comptabilité

Les nombreuses activités du Talus étant intégrées au sein d'une même structure associative et bancaire, il devient crucial de garantir une lisibilité sur les performances de chacune de ces activités. Nous avons donc mis en place un système de comptabilité analytique en affectant un code analytique à chaque activité, que nous inscrivons sur toutes les factures clients et fournisseurs liées à cette dernière. Nous externalisons ensuite à une structure comptable l'affectation des codes comptables et des codes analytiques pour chaque justificatif, au sein d'un logiciel homologué de traitement et suivi comptable. Ainsi, chaque personne responsable d'une activité peut à tout moment consulter sa structure de charges de recettes, et d'investissements, et ainsi piloter au mieux les actions collectives. Les salaires, donations, adhésions, et subventions sont également affectées en comptabilité analytique afin d'offrir une lisibilité sur l'équilibre financier de chaque pôle.

Pour la gestion de caisses de nos différents points de vente, nous utilisons des tablettes équipées d'un logiciel de caisse homologué par l'administration fiscale, ce qui nous permet de suivre précisément les mouvements quotidiens, et identifier rapidement toute erreur humaine. Tous les collaborateurs actifs et permanents de l'association sont formés à ces processus dès leur arrivée.

4.4 Finance

La gestion financière de l'association consiste principalement à assurer une trésorerie saine pour assurer la continuité des activités. Nous tenons donc un plan de trésorerie régulièrement actualisé, afin de s'assurer d'une visibilité sur 6 mois, voire 12 mois en amont, et ainsi s'orienter vers les circuits de financement adaptés au contexte de l'association. Il est important de notifier ici que l'association est exempte de tout endettement, et qu'elle bénéficie d'un fond de roulement suffisant pour absorber les retards de paiement des personnes physiques et morales engagées au sein du projet. La gestion financière inclut également la mise à jour budgétaire annuelle, ainsi que l'émission de budgets spécifiques pour chaque activité, et d'un budget consolidé.

4.5 Subventions et mécénats

Notre structure relève du régime associatif régi par la loi de 1901, et est reconnue d'intérêt général dans le cadre de son objet social. A ce titre, nous faisons appel à des financeurs extérieurs, qu'ils soient publics (collectivités locales et nationales), ou privés (fondations, fonds de dotations, entreprises). Ces derniers nous aident à financer l'investissement initial dans l'infrastructure d'exploitation du lieu, et financent également le fonctionnement de certaines activités à fort impact, mais à plus faible rentabilité. Notre modèle économique varie donc d'une activité à l'autre, et présente des formes hybrides de revenu, selon où est placé le curseur d'impact (plutôt économique, ou plutôt social et environnemental). Nous menons des actions adaptées au cahier des charges de chaque financeur, et rendons des comptes qualitatifs et quantitatifs à une fréquence trimestrielle et annuelle. Nous sommes en mesure d'émettre des reçus fiscaux aux structures qui en ont besoin, et faisons acte de transparence sur nos documents internes, afin de réaffirmer systématiquement le sérieux avec lequel sont conduites les actions de l'association.

4.6 Secrétariat général

Le secrétariat général consiste à imaginer, déployer, et améliorer les processus régissant notre activité entre toutes les parties prenantes. Il s'agit majoritairement d'assister les responsables d'activité dans leurs démarches administratives, financières, et comptables, tout en assurant l'efficacité de la communication interne. Il s'agit également d'offrir de la documentation claire et transparente aux membres de l'association qui souhaiteraient en savoir davantage sur notre fonctionnement, et ainsi garantir le droit de regard à tous les adhérents et administrateurs sur la gestion de la structure.

5. Pôle construction et aménagement

5.1 Recyclerie et Atelier Mécanique

Le Talus Jardin accueille désormais un atelier partagé, auquel est intégrée une recyclerie. Une recyclerie est un lieu de collecte de biens et matériaux dont les propriétaires veulent

se séparer, hors d'usage, destinés à être jetés. Tout l'intérêt de cette activité repose sur une thématique essentielle du développement durable, à savoir la réduction des déchets. En effet, tous ces matériaux collectés seront amenés à retrouver une seconde vie. En parallèle, la recyclerie comprend une visée pédagogique, par la sensibilisation et l'information sur la réduction et la gestion des déchets.

D'un point de vue pratique, la recyclerie du Talus est composée de 2 conteneurs de 40 pieds: un atelier pour stocker le matériel, et un autre dédié à la construction. Nous tâchons de mettre en place des partenariats avec les usines voisines de la ferme, pour récupérer de ressources industrielles à bas coût, et donc permettre une circularité de ces ressources, en essayant de valoriser les ressources disponibles aux alentours du lieu. Véritable laboratoire expérimental Low-Tech, la recyclerie du Talus propose différentes activités aux adhérents: une partie des objets construits ou réparés par les membres de l'équipe est destinée à la vente; il est également possible pour les adhérents de passer une commande spécifique, dans la limite des compétences et des matériaux disponibles.

L'aspect pédagogique est fondamental à cette activité: des ateliers d'initiation au bricolage sont organisés régulièrement, mais également des semaines workshop, avec un accès réglementé, sur un thème déterminé. Des formations payantes sont également dispensées pour permettre aux adhérents qui le souhaitent de monter en compétence sur la construction et l'upcycling. Enfin nous prévoyons de laisser la possibilité à des entrepreneurs de pouvoir louer les équipements de la recyclerie pour leur permettre de développer leur propre activité.

5.2 Compostage collectif

Le Talus est équipé d'un pôle de compostage collectif, répondant à une demande citoyenne de mutualisation des infrastructures de compostage, en permettant aux riverains de venir déposer leurs bio-déchets directement sur site. Nous avons fabriqué un premier bac de compostage lors des chantiers participatifs, et la métropole est venue installer en avril 2019 quatre bacs supplémentaires, sur la parcelle Jardin, et a mis à disposition gracieusement des bio-seaux à tous les bénéficiaires demandeurs. Les opérations de maintenance hebdomadaires et la signalétique installée nous permettent de créer une dynamique pédagogique autour des déchets organiques. Cette proposition rencontre une large adhésion et permet à chacun de bénéficier d'engrais propres et auto-produits, tout en réduisant le poids de ses ordures ménagères. Cela a donc un impact positif pour les habitants, les collectivités, et pour l'association. En parallèle à ces 4 bacs de compostage classiques, nous avons également mis en place pour expérimentation un lombricomposteur et un composteur Bokashi au niveau de l'espace Cantine, pour nous permettre de réduire notre propre consommation de déchets organiques. Ce pôle de compostage est amené à évoluer, pour permettre une plus grande collecte de déchets grâce aux 3 autres bacs installés sur la parcelle Village. Une fois le compost arrivé à maturation, il est valorisé directement comme engrais naturel pour les cultures de la ferme et mis à disposition des adhérents.

5.3 Construction et aménagement

Étant un projet ex-nihilo, la construction constitue une activité centrale du Talus. L'objectif ici est la création d'infrastructures Low-Tech fonctionnelles, permettant de conjuguer les ambitions du projet aux contraintes des ressources. La quasi-totalité des constructions

sont faites avec des matériaux de récupération, et sont pensées en prenant en compte différents facteurs, notamment la durabilité. Étant un lieu ouvert sur l'extérieur, toutes les constructions sont imaginées pour être résistantes aux éléments en présence (chaleur, vent, pluie). Le design de ces constructions est un marqueur fort de l'identité visuelle du projet: au-delà de l'aspect pratique de celles-ci, l'aspect artistique est également pris en compte, pour garder une certaine unité cohérente au sein de nos deux parcelles. Ces constructions sont toujours pensées pour être présentées comme des vitrines de solutions et des exemples d'innovations respectueuses de l'environnement. De plus, ils permettent aux adhérents de s'approprier un peu plus le projet, en prenant directement part à la construction lors des chantiers ou d'ateliers encadrés.

6. Pôle communication

6.1 Digital

Le Talus est un projet d'agro-écologie qui utilise les techniques de communication du 21ème siècle. Nous avons élaboré une identité visuelle claire et reconnaissable que nous utilisons pour l'intégralité de nos supports de communication web et imprimés, dans le but d'optimiser au maximum le rayonnement du projet à l'extérieur.

Partis de rien, nous avons réussi à construire une communauté toujours plus importante, via un site internet (www.letalus.com), et sur les réseaux sociaux, avec plus de 12 000 abonnés sur Facebook et plus de 5 000 followers sur Instagram. Nous sommes également référencés sur plus de 11 plateformes relayant notre programmation événementielle; une newsletter mensuelle est également envoyée à l'ensemble de nos adhérents. Nous participons à intervalle régulier à des manifestations extérieures, comme des salons ou des conférences; toujours dans l'optique de toucher de nouveaux publics. Le projet est également relayé par différents médias, nationaux ou locaux, traditionnels ou plus alternatifs ; depuis l'année 2020, 13 articles de presse papier et internet ont été écrits sur la ferme (La Marseillaise, La Provence, Made In Marseille par exemple), 8 émissions télévisées et radios ont été diffusées (France 3, Provence Azur TV, Radio Grenouille, Paris Première), ainsi que 6 vidéos publiées sur Youtube. Nous veillons donc à toujours rester attractifs auprès de tout type de médias, avec la volonté de rester inclusif auprès des tous les publics. En plus de cette communication destinée au grand public, nous mettons également un point d'honneur à maintenir un canal de communication privilégié avec l'ensemble de nos partenaires, qui sont tenus informés des avancées du projet à intervalle régulier (1 rapport / saison).

6.2 Signalétique

Au Talus, la signalétique est un enjeu très important. D'une part, elle nous permet d'assurer une bonne gestion du site, informe les adhérents des différentes règles à respecter tout en favorisant leur autonomie sur le site.

D'autre part, la signalétique joue également un rôle pédagogique. Grâce à une signalétique devant chaque essence plantée, les adhérents peuvent circuler sur nos parcelles tout en apprenant à reconnaître les arbres et plantes qui composent le lieu. Ils apprennent également à respecter des milieux fragiles tels que la mare ou encore le poulailler.

Enfin, elle joue aussi un rôle à l'extérieur du Talus permettant aux passants et habitants du quartier de remarquer l'existence d'un lieu ouvert à tous. Une typologie propre au Talus est systématiquement utilisée, sur tous nos supports de communication, afin de renforcer l'identité visuelle du projet.

6.3 Ressources documentaires

Nous pensons au Talus, que le savoir doit être accessible à tous. C'est pourquoi nous avons mis en libre accès sur notre site internet l'ensemble de la documentation qui nous a été utile tout au long de la réalisation de notre projet. Cette documentation est constituée de guide sur:

- ❖ La culture des haies/arbres fruitiers et l'agroforesterie
- ❖ Le maraîchage sur sol vivant
- ❖ La restauration végétale
- ❖ L'animation pédagogique autour de la sensibilisation à l'environnement

Cette documentation permet à tous de bénéficier de savoirs théoriques et pratiques pour répondre à des besoins individuels ou même pour construire un projet de tiers lieux éco-responsable. Par ailleurs, Le Talus dispose d'une bibliothèque participative référençant de nombreux ouvrages sur des thèmes variés, comme la nature, l'agro-écologie, l'éco-construction, la cuisine, l'engagement et la citoyenneté, etc.

H. Modalités d'accès

Comme toute association de loi 1901, l'accès à l'association, à ses projets, ses lieux, et ses activités, sont conditionnés par une adhésion. Cet acte fort dans la vie d'une association permet d'attester de l'appartenance d'une personne à la structure de manière officielle et enregistrée. Cela nous permet également de couvrir tous les bénéficiaires contre les risques liés à nos activités, et à s'assurer de leur bonne protection assurantielle. L'adhésion est également la forme de soutien la plus populaire parmi les visiteurs et bénéficiaires puisqu'elle permet de financer les charges de fonctionnement de l'association, et de lui donner les ressources nécessaires à son développement. Nous proposons ainsi trois formats d'adhésion pour permettre à chacun de s'engager à hauteur de ses moyens temporels et financiers:

- ❖ Une adhésion annuelle valable pour une année civile (Janvier à Décembre) pour 6€
- ❖ Une adhésion annuelle valable pour une année civile à 1€ pour les minima sociaux (RSA, ASS, AAH, CMU-C, ASI, ASPA, ADA)
- ❖ Une adhésion Journalière valable 24h pour les visiteurs temporaires à 1€

Nos adhérents ont tous une interaction différente avec le projet ou l'association, en fonction de leurs engagements et centres d'intérêts. Toutefois, ils représentent l'un des principaux moteurs de notre action puisqu'ils sont les bénéficiaires, les critiques, et les soutiens de chacune de nos initiatives.

Nous pouvons mesurer l'intérêt grandissant du public pour notre action associative en mesurant le nombre d'adhérents nous accordant leur confiance chaque année:

- ❖ 2016: 27
- ❖ 2017: 46
- ❖ 2018: 473
- ❖ 2019: 1700
- ❖ 2020: 1400

Afin de maximiser l'impact de l'association et son développement, nous essayons de proposer des horaires d'ouverture les plus étendus possibles, en fonction des usages et de la saison. Il est important de noter que nous sommes susceptibles d'adapter nos horaires d'ouverture et notre fréquence d'ouverture, afin de conjuguer les nombreuses contraintes liées à l'accueil du public. En effet, les contraintes d'accueil et de présence doivent être considérées au regard des contraintes de ressources humaines et de la disponibilité des adhérents bénévoles. Le défi organisationnel d'un tel lieu catalyse de nombreuses problématiques et fait donc l'objet d'une adaptation continue. Chaque année, l'équipe permanente du Talus prend ses congés annuels pendant le mois de janvier, correspondant à la période de l'année pendant laquelle les végétaux exigent le moins d'entretien. Nous nous adaptons ainsi à la courbe de saisonnalité de notre activité plutôt haute sur la période estivale.

I. Accès et transport

Le projet est bien desservi par tous types de transport, dans une ville où de nombreux quartiers sont encore marginalisés par une forte disparité d'infrastructures de transports. Il est possible de se rendre au Talus grâce à l'une des solutions suivantes:

- ➔ En Bus (arrêt à 30 mètres)
- ➔ En Tram (arrêt à 150 mètres)
- ➔ En Vélo (bande cyclable le long de la Rue Saint Pierre + parkings vélo)
- ➔ En véhicules libre service (autopartage, trottinettes...)
- ➔ En voiture individuelle (sortie directe de la Rocade L2, Rue Saint-Pierre, parkings)
- ➔ A pieds (par la promenade du Cimetière Saint Pierre)

J. Publics bénéficiaires

Le projet du Talus a pour vocation la mixité d'usages afin de toucher différents publics, renforcé par les interactions intergénérationnelles et la mixité sociale. De par les différentes activités proposées, nous cherchons à ouvrir le projet à un maximum de bénéficiaires, avec pour objectif de toucher près de 15 000 personnes sur 3 ans, répartis en 5 tranches d'âges:

- ❖ Des enfants (de 0 à 14 ans)
- ❖ Des adolescents (de 15 à 18 ans)
- ❖ Des jeunes adultes (de 19 à 25 ans)

- ❖ Des adultes (de 26 à 54 ans)
- ❖ Des seniors (+ de 55 ans)

Le projet vise à s'ouvrir à tout un chacun, sans classification ni discrimination; c'est pour cette raison que nous avons fait le choix de ne collecter que le minimum nécessaire des données personnelles de nos adhérents (nom, prénom, mail, code postal). En effet, nous aurions pu dès le départ leur demander davantage d'informations concernant par exemple, leur âge ou encore leur profession, pour analyser les différents profils des bénéficiaires. Toutefois, et au-delà du caractère intrusif qui aurait pu être perçu par ces derniers, c'est également d'un point de vue technique que cette classification aurait été un lourd processus à faire respecter, pour un lieu accueillant autant d'adhérents et de visiteurs.

Nous avons identifié 5 typologies d'interactions des bénéficiaires avec le projet :

- ❖ Les visiteurs
- ❖ Les consommateurs
- ❖ Les bénévoles
- ❖ Les soutiens financiers
- ❖ Les relais de communication

Ils viennent répondre à une variété de besoins parmi lesquels nous pouvons citer :

- ❖ Du lien social
- ❖ Une (re)connexion avec la nature
- ❖ De l'information et des compétences
- ❖ De l'expérience
- ❖ Des produits
- ❖ Des services
- ❖ Un environnement extérieur
- ❖ Du divertissement
- ❖ De l'insertion

IV. SERVICE À TRIPLE IMPACT

A. Mesure d'impacts et limites constatées

La mesure de l'impact social est un enjeu important pour les structures dont l'objet est social ou environnemental. Notre association œuvre au quotidien pour créer un projet dont les impacts sont positifs pour la collectivité, et pour l'intérêt général.

Cependant, contrairement à la logique comptable, standardisée, permettant le suivi et l'analyse commune des performances économiques de toute structure, il n'existe pas d'équivalent pour évaluer les performances sociales et environnementales. De nombreuses méthodes ont été conçues pour l'évaluation des politiques publiques notamment, mais aussi pour les rapports d'activité des entreprises, ou pour les politiques de compensation d'impact de plus en plus généralisée sur notre continent. Nous sommes cependant toujours à la recherche d'une méthode simple, compréhensible, applicable, mesurable, et pertinente pour effectuer le suivi de nos impacts au quotidien. Nous sommes conscients de la performance sociale et environnementale de nos actions, mais sommes dans l'incapacité d'en mesurer toutes les composantes à ce stade.

Nous nous basons sur un rapport (en partenariat avec des étudiantes en Master 2 à l'Institut de Management Public et de Gouvernance Territoriale d'Aix Marseille Université) faisant état de la recherche actuelle en termes de prise en compte des performances sociales et environnementales des collectivités, entreprises, et associations. Nous observons de nombreux exemples de contrôle de gestion environnemental dans les entreprises, et de communication sur la performance mesurée des associations, notamment proposés par de grosses structures financées par les collectivités pour le suivi de ces performances extra-économiques. Des travaux sont élaborés en parallèle par diverses structures de recherche sur les sujets connexes de comptabilité triple capital (dite comptabilité mutante) et de chiffrage des externalités, ainsi que pour les services éco-systémiques. Nous menons à ce titre un travail de veille visant à rester à jour et à s'approprier les dernières préconisations en la matière. En parallèle, nous élaborons un processus interne de suivi chiffré de tous les indicateurs observables du projet. Nous tentons alors de croiser ces données avec la mesure de nos impacts décrits ci-dessous, afin d'être au plus proche de la réalité, et de tester notre capacité à rendre compte de nos impacts aux partenaires du projet lors de nos rapports trimestriels.

Toutefois, nous constatons des limites dans l'application des méthodes de suivi de notre performance existantes en raison de la multiplicité des impacts couverts par nos activités, et de la limite de moyens financiers et humains que nous pouvons consacrer à cette activité de suivi chronophage. Nous nous efforçons donc de trouver un compromis honnête entre appréciation qualitative et quantitative de nos impacts, et nous nous engageons à faire évoluer nos indicateurs de performance au fil de nos conclusions de recherche. Nous pouvons classifier les impacts du projet Le Talus en 3 catégories distinctes (environnementaux, sociaux, et économiques). Nous pouvons également décrire comment chaque activité, par ses objectifs chiffrés, contribue à amplifier chaque impact spécifique.

Voici donc la synthèse des impacts du projet.

B. Impacts environnementaux

1. Réduction de l'îlot de chaleur

Description:

Un îlot de chaleur urbain est un secteur urbanisé où les températures sont plus élevées que dans les secteurs environnants. Il est le résultat des choix d'aménagement des milieux de vie, notamment la minéralisation des surfaces. Cet enjeu local est préoccupant pour les villes puisqu'il entraîne de nombreuses conséquences néfastes, entre autres sur la santé. Ce phénomène est particulièrement observable à Marseille, qui, en termes de végétalisation, affiche moins de 0,3 % de sa surface communale, soit environ 7 km² sur 240 km², en espaces verts publics. Ainsi, l'un des objectifs environnementaux du projet consiste à réduire l'îlot de chaleur des environs, par la végétalisation et la couverture non-minérale des sols, soit la quasi-totalité des espaces disponibles.

Moyen mis en oeuvre:

- ❖ Végétalisation et couverture non minérale des sols de la quasi-totalité des espaces disponibles, représentant environ 3500 m² sur la parcelle Jardin, et 4500 m² sur la parcelle Village
- ❖ **Maraîchage sur sol vivant:** Plantation de 800m² de zone de cultures permanentes
- ❖ **Agroforesterie:** Plantation de plus de 1200 arbres, arbustes, et plantes vivaces couvre-sol, ceinturant ainsi les parcelles sur une surface totale de 3600 m² depuis la création du projet
- ❖ **Mare de biodiversité:** Présence d'une zone humide permanente de 43m² accueillant plus de 30 espèces de plantes aquatiques
- ❖ **Construction:** Végétalisation des toitures pour maximiser la couverture végétale des bâtiments et aménagements

2. Refuge de biodiversité

Description:

La biodiversité s'entend comme l'ensemble de la faune et de la flore présent sur notre planète. La préservation de cette biodiversité représente l'un des enjeux majeurs du développement durable; en effet, selon une étude allemande publiée en octobre 2019, plus de 75% de la biomasse des insectes volants aurait disparu. (Seibold et al, *Nature*, 2019). Cette extinction a été favorisée par l'agriculture conventionnelle intensive. En effet, l'omniprésence des monocultures, le travail du sol et surtout l'utilisation des pesticides sont à l'origine de cette menace qui pèse sur l'environnement et les espèces. Cette faune en danger a dû s'adapter pour survivre; de nombreuses espèces ont migré en milieu urbain, comme les hérissons par exemple, présentant les villes comme un nouveau refuge pour ces espèces menacées. Un refuge de biodiversité désigne donc un terrain aménagé et géré de manière à favoriser la vie sauvage, animale et végétale. Créer un refuge de

biodiversité permet donc la préservation de ces espèces menacées ou potentiellement menacées par les milieux urbains. Cette idée des villes comme terres d'accueil a été renforcée avec la loi Labbé de 2017, interdisant l'utilisation de produits phytosanitaires par les collectivités dans l'ensemble des espaces verts à destination du public. Le Talus s'implique pleinement dans cette dynamique de préservation, avec l'ambition de créer un véritable oasis de biodiversité dans lequel toutes les espèces pourront s'épanouir pleinement.

Moyens mis en oeuvre:

- ❖ **Maraîchage sur sol vivant:** Polyculture sans engrais, sans chimie et ni travail du sol, pour permettre à la biodiversité de se nourrir et de s'épanouir sans risque
- ❖ **Agroforesterie:** Végétalisation sur la totalité des espaces disponibles avec une diversité des essences cultivées, afin de créer des refuges favorisant l'accueil d'une diversité d'espèces végétales et animales. Les oiseaux qui y nichent luttent contre les insectes ravageurs du maraîchage, constituant une source de protéines pour l'hiver
- ❖ **Aviculture:** Réhabilitation de poules de races anciennes permettant une symbiose entre les différentes espèces par le bénéfice d'échanges inter-espèces (les poules défendent les ruches contre le frelon asiatique par exemple)
- ❖ **Apiculture:** Développement de ruchers pédagogiques depuis 2020 pour permettre aux abeilles, polliniseurs menacés, de trouver refuge et s'épanouir dans un écosystème qui leur est favorable
- ❖ **Mare de biodiversité:** Présence sur la parcelle Jardin d'une zone humide permanente pour permettre aux animaux de venir s'abreuver toute l'année, avec une diversification des espèces végétales permettant l'accueil d'espèces auxiliaires comme les libellules par exemple
- ❖ **Construction/Aménagements:** Création de refuges pour la biodiversité ; nids à oiseaux, mangeoires, hôtels à insectes, refuge pour les hérissons

3. Puit d'absorption de Co2

Description:

Un puit de carbone est un réservoir naturel ou artificiel absorbant du carbone en circulation dans la biosphère. Ce carbone est piégé dans de la matière vivante, et a pour finalité de contribuer à la diminution de la quantité de CO2 atmosphérique. Ainsi, ces puits influent sur le climat et donc sur toutes les composantes de l'environnement qui dépendent du climat. Aujourd'hui, il existe une surcharge de CO2 dans l'air. Les principaux puits d'absorption de CO2 sont aujourd'hui les océans et les forêts. Ces dernières, dégradées par des politiques de déforestations empêchent la captation optimale du carbone généré par les activités humaines. Cette captation est amoindrie par la reforestation en monoculture à un but commercial; c'est pour cela qu'au Talus, la couverture végétale est diversifiée pour optimiser cette capacité d'absorption et recréer un puit de carbone.

Moyens mis en oeuvre:

- ❖ **Maraîchage sur sol vivant:** Culture de plus de 40 variétés de légumes diversifiés en rotation permanente sur 88 espaces de culture, utilisation d'engrais verts pour revitaliser le sol et offrir un refuge à insectes.
- ❖ **Agroforesterie:** plantation d'une forêt comestible stratifiée ceinturant les parcelles sur une surface totale de 3600 m² (plan d'implantation et liste des espèces disponible sur le site internet letalus.com).
- ❖ **Mare de biodiversité:** création d'une zone humide permanente composée de plus de 20 espèces de plantes aquatiques

4. Production agricole écologique et locale

Description:

On entend par production agricole écologique une production réalisée dans le respect de la biodiversité, en s'appuyant sur les fonctionnalités offertes par les écosystèmes. Cette production est alors réalisée avec de solides connaissances sur les techniques agricoles pour amplifier un effet de symbiose entre les espèces et une absence totale d'engrais et de chimie, pour diminuer les pressions sur l'environnement et préserver au maximum les ressources naturelles des sols. Il s'agit en fait d'utiliser au maximum la nature comme facteur de production en maintenant ses capacités de renouvellement. Cette production agricole écologique est de surcroît locale, c'est à dire qu'elle n'a aucune vocation à être exportée hors du territoire marseillais. L'impact est ici de valoriser des circuits courts, du champs à l'assiette, en limitant les différents intermédiaires entre le producteur et les consommateurs

Moyens mis en oeuvre:

- ❖ **Maraîchage sur sol vivant:** Une production agricole de saison, sans engrais ni chimie, vendue directement à la ferme ou par le biais de partenaires locaux (ex : Plateforme Paysanne Locale)
- ❖ **Agroforesterie:** Des haies fruitières aux abords des différents talus permettant une production variée au fil des saisons
- ❖ **Aviculture:** La production d'œufs pondus par nos poules de race ancienne et vendues directement à la ferme
- ❖ **Pépinière/Jardinerie:** La production et la vente de graines et de semis, ainsi que de différents substrats naturels pour maximiser des productions écologiques
- ❖ **Jardinage:** Mise à disposition de bacs potagers qui permettent aux adhérents de produire leurs propres légumes

5. Pédagogie

Description:

La pédagogie à travers l'éducation à l'environnement vise à changer les pratiques des Hommes en matière d'utilisation et de gestion des ressources de la Terre. Véritable éducation civique, la pédagogie environnementale a pour but d'amener les publics à saisir la complexité des enjeux environnementaux et la fragilité des écosystèmes, pour comprendre les services écosystémiques nécessaires à notre survie. Cette pédagogie permet aux générations actuelles et futures de saisir un maximum d'enjeux, de prendre part à la préservation et l'amélioration de l'environnement dans sa globalité en se familiarisant aux bonnes pratiques.

Moyens mis en oeuvre:

- ❖ **Bibliothèque:** Mise à disposition d'une bibliothèque composée d'ouvrages récents relatifs, à l'agro-écologie, la transition écologique, l'éco-construction, les nouvelles techniques de maraîchage, l'éco-citoyenneté, etc.. consultable sur place par l'ensemble des adhérents.
- ❖ **Recyclerie:** Pédagogie pour la sensibilisation des adhérents aux valeurs éco-responsables par le DIY, le recyclage, la réhabilitation d'objets ou de déchets pour leur donner une seconde vie.
- ❖ **Visites pédagogiques:** Organisation de visites de la ferme auprès de différents publics (scolaires, étudiants, entreprises, etc.) pour les sensibiliser aux enjeux du développement durable et conception de supports pédagogiques décrivant les aménagements et principes éco-systémiques à l'oeuvre
- ❖ **Formations/Ateliers:** Organisation de journées de formations/ateliers pour faire découvrir aux adhérents de nouvelles pratiques éco-responsables (menuiserie, fabrication de papier recyclé, etc.)
- ❖ **Chantiers participatifs:** Coordination hebdomadaire des chantiers participatifs durant lesquels tous les bénévoles participants ont l'occasion d'approfondir leurs connaissances par la pratique du jardinage.
- ❖ **Dynamique sociale:** Organisation d'actions de sensibilisation à destination de publics ciblés dans la proximité directe du projet
- ❖ **Construction:** Réalisation participative d'aménagements basés sur les principes de l'éco construction à base de matériaux naturels et locaux (bâtiments passifs en énergie, etc.).
- ❖ **Jardinage:** Mise à disposition de bacs potagers pour les adhérents afin que ces derniers puissent expérimenter eux-mêmes et mettre en pratique leurs connaissances sur les végétaux.

6. Qualité des sols

Description:

La fertilité des sols est un élément essentiel de la production agricole. Une bonne gestion des sols consiste à faire en sorte que leurs caractéristiques restent ou deviennent les plus

favorables possibles à la nutrition et à la bonne croissance des végétaux, et, plus largement, à développer les nombreux services écosystémiques qu'ils rendent. La fertilité des sols dépend largement de la présence de matières organiques et de la biodiversité qui les composent. Cet impact est connexe à celui de la lutte contre l'imperméabilisation des sols, qui contribue in fine à absorber les eaux pluviales de façon plus fluide et naturelle, et à lutter contre les phénomènes d'inondation.

Moyens mis en oeuvre:

- ❖ **Maraîchage sur sol vivant:** Une production agricole de saison, sans engrais, sans chimie ni travail du sol pour favoriser la prolifération des vers de terre et des autres auxiliaires de la vie du sol.
- ❖ **Agroforesterie:** Plantation d'espèces fixatrices d'azote; association de cultures pour favoriser les échanges éco-systémiques et la sociologie inter-espèces; paillage végétal toute l'année pour limiter érosion, l'assèchement des sols et favoriser la prolifération des vers de terre et du réseau mycélium.
- ❖ **Aviculture:** Récupération des fientes de poules valorisées comme engrais naturel.

7. Réduction des déchets, Récupération et Upcycling

Description:

Aujourd'hui, un français moyen produit en moyenne en une année l'équivalent de 513 kg de déchets ménagers. Ces déchets s'accumulent très facilement dans notre société de consommation, avec notamment la surabondance du plastique. La réduction et la valorisation de ces déchets représentent un aspect fondamental du développement durable, et donc du projet. Le processus le plus répandu aujourd'hui pour réduire le volume de déchets est le compostage: en effet, un ménage qui pratique le compostage aujourd'hui réduit de plus de 50 kg son volume total de déchets. Il est également possible de valoriser d'autres types de déchets avec l'upcycling, par la récupération de matériaux ou de produits dont on ne se sert plus pour créer des objets ou produits de qualité supérieure. Plutôt que de jeter des objets devenus inutilisables, l'idée est de leur offrir une seconde vie en créant et recréant des objets uniques.

L'idée de cet impact est d'aller plus loin que la simple réduction des déchets ou l'upcycling; en effet, le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas. C'est pourquoi au Talus, nous encourageons des pratiques de consommation plus responsables et moins génératrices de déchets, pour tendre le plus possible vers le « zéro déchet » (suppression des consommables à usage unique par exemple).

Moyens mis en oeuvre:

- ❖ **Maraîchage/Vente de légumes:** Commercialisation de produits avec zéro emballage plastique ou papier, remplacés par des sachets 100% compostables (cellulose de pomme de terre et maïs)

- ❖ **Recyclerie:** Récupération de matériaux et équipements en fin de vie pour leur redonner une nouvelle utilité
- ❖ **Restauration:** Offre de restauration zéro déchet (pas de vaisselle à usage unique) et techniques de transformation et d'entretien éco-responsables (Préparation et utilisation exclusive de produits d'entretiens écologiques)
- ❖ **Buvette:** Suppression de tous les produits à usage unique (pailles, gobelets, etc), tri sélectif, récupération des drêches de bière auprès de notre brasseur local et utilisation comme nourriture pour les poules et engrais naturel
- ❖ **Compostage:** Mise à disposition de composteurs collectifs pour permettre aux adhérents et riverains de pouvoir valoriser leurs déchets organiques
- ❖ **Transformation alimentaire/Conserverie:** Récupération de denrées alimentaires invendues ou dégradées pour les transformer en un produit conservable
- ❖ **Aviculture:** Récupération de l'intégralité des restes alimentaires et invendus pour l'alimentation des poules
- ❖ **Construction/Aménagements:** Récupération du BRF produit par les élagueurs de la ville et valorisation en paillage des cultures (le BRF n'est plus qu'un simple déchet destiné à l'incinérateur mais un véritable substrat écologique). Récupération de la ferme réalisée à partir de matériaux de récupération (bois, palettes, etc).

C. Impacts sociaux

1. Lien social - Lieu de vie

Description:

Le Talus a pour ambition de devenir un véritable lieu de vie, paisible et naturel, dans un environnement urbain toujours plus minéral. La situation géographique est idéale, puisque le site est situé au croisement du 10, 11, et 12e arrondissements de Marseille. Ce quartier, en plein renouvellement urbain (projet NPNRU) souffre particulièrement du manque d'initiatives portées sur la nature et d'espaces dédiés à l'accueil du public. Le Talus a donc vocation à recréer du lien social, dans un tiers-lieu pensé comme une place de village, espace de liberté, mettant le vivre ensemble et le partage au cœur de la philosophie du projet.

Ainsi, les différentes activités du Talus répondent à cet objectif: organiser une multitude d'activités variées, permettant de toucher un maximum de bénéficiaires. Tous les aménagements de la ferme sont conçus pour améliorer le confort des adhérents, et créer une véritable synergie collective, source de partage, autour des différentes activités.

Moyens mis en oeuvre:

- ❖ **Buvette/Restauration:** La possibilité de venir se restaurer et/ou se rafraîchir dans un cadre atypique et paisible en plein cœur de Marseille, 11 mois par an, entre amis ou en

famille

- ❖ **Bibliothèque:** Une bibliothèque participative avec plus de 40 ouvrages à consulter sur place
- ❖ **Cinéma plein air:** 6 à 10 projections cinématographiques ou d'événements sportifs par an, pour fédérer les adhérents autour de valeurs culturelles communes
- ❖ **Événements artistiques, culturels et festifs:** Une programmation variée d'une vingtaine d'événements afin de toucher un maximum de publics différents
- ❖ **Galerie et résidence d'artistes:** Résidence annuelle pour 2 artistes et vernissage continu d'œuvres culturelles accessibles
- ❖ **Chantiers participatifs:** 49 chantiers participatifs par an dédiés à l'échange et à l'expérimentation
- ❖ **Dynamique sociale:** Co-construction d'une relation informelle régulière avec des structures sociales du territoire et co-organisation de temps d'échanges et de partage

2. Mixité sociale

Description:

Le projet du Talus a pour vocation la mixité d'usages afin de toucher différents publics, encouragés par les interactions intergénérationnelles et la mixité sociale. Là encore, la situation géographique du Talus est idéale pour toucher un maximum de bénéficiaires différents: étant situé à proximité des cités de Airbel et de la Mazenode, la ferme est en plein cœur d'un quartier prioritaire de la politique de la ville, fortement touché par les inégalités et le chômage. La qualité de la concertation, de l'animation, et de la communication mobilise les publics cibles bénéficiaires, permettant une participation plus diversifiée. Il s'agit également d'adapter les actions à chaque public afin de n'exclure personne. Le bouche à oreille et donc la réputation du lieu favorisent l'appropriation du projet tout en assurant une information régulière auprès de tous les groupes cibles. Nous considérons cet impact comme une priorité quotidienne, en veillant à ne pas créer de discrimination, ou de sentiment de gentrification.

Moyens mis en oeuvre:

- ❖ **Chantiers participatifs:** Organisation de 49 chantiers participatifs hebdomadaires par an, ouverts à tous
- ❖ **Restauration:** Une offre de produits locaux et bio, à la croisée des cultures culinaires, à un prix abordable pour permettre une accessibilité optimale
- ❖ **Buvette:** Une offre de produits locaux et bio de tout type, à un prix abordable pour permettre une accessibilité optimale
- ❖ **Jardinage:** Des bacs potagers réservés à des structures partenaires comme des écoles, centre sociaux, associations, etc
- ❖ **Formations/Ateliers:** Des formations et animations gratuites financées par des

partenaires du projet ou dispensées à titre gracieux par les intervenants

- ❖ **Dynamique sociale:** Réalisation d'une enquête et d'un diagnostic territorial pour comprendre au mieux les attentes et besoins des populations avoisinantes

3. Insertion

Description:

Le projet intègre la notion d'insertion au cœur de son activité. Le constat actuel est que le quartier environnant est composé d'une grande part de chômeurs. Ainsi, l'objectif est ici de permettre à ces personnes éloignées de l'emploi de retrouver une activité économique grâce aux activités proposées par le projet. Cette insertion professionnelle sera offerte à des publics souhaitant se former et/ou monter en compétences sur des thématiques précises, via des formations ou encore des stages en lien avec les différentes activités du Talus, comme le maraîchage, la construction, la recyclerie ou encore la restauration. Des chantiers éducatifs, organisés en partenariat avec l'ADDAP13, association locale spécialisée dans la médiation, la cohésion sociale et l'insertion par l'activité économique, sont régulièrement organisés pour ces publics en difficulté. Cette dynamique partenariale, couplée à l'ancrage territorial du projet est au cœur même du processus d'insertion, pour être en capacité de proposer des activités cohérentes aux besoins des populations bénéficiaires.

L'insertion passe également par l'accueil de volontaires en service civique, ainsi que de stagiaires, membres à part entière de l'équipe du Talus, qui participent à l'organisation des activités ainsi qu'à la gestion générale et au développement du projet. Cette expérience unique leur permet de découvrir le fonctionnement de la vie professionnelle et associative, les codes et valeurs qui en découlent, tout en développant leur culture du travail dans un cadre atypique et dynamique.

Moyens mis en oeuvre:

- ❖ **Dynamique sociale:** Réalisation d'études et conclusion de partenariats pour cibler au mieux les besoins des populations avoisinantes
- ❖ **Construction/aménagements:** Création d'aménagements en collaboration avec nos différents partenaires en chantiers éducatifs pour permettre aux publics bénéficiaires de se former et/ou monter en compétence.

4. Ancrage territorial

Description:

L'ancrage territorial s'entend comme un ensemble d'orientations et de techniques visant à insérer une organisation dans un territoire déterminé. Étant un projet orienté vers le «local», Le Talus vise évidemment un ancrage territorial fort.

D'un point de vue des activités, il s'agit ici de toujours être en mesure de pouvoir proposer des activités cohérentes aux besoins des populations avoisinantes, en fonction de leurs

centres d'intérêts, en leur permettant de s'impliquer et de se sentir acteurs de leur territoire. Cet ancrage territorial s'entend aussi à travers la dynamique partenariale du projet; il s'agit de construire des coopérations efficaces, en s'ouvrant à tous types d'acteurs locaux, comme les entreprises, les associations, les institutions, etc. On peut par exemple citer une fois encore le partenariat avec l'ADDAP13, mais également la plateforme paysanne locale (PPL Provence), qui se fournit actuellement à la ferme. Le Talus est donc un projet qui s'adresse à tous, se positionnant comme un lieu de rencontre, au cœur de son territoire.

Moyens mis en oeuvre:

- ❖ **Dynamique sociale:** Réalisation d'études et conclusion de partenariats pour cibler au mieux les besoins des populations avoisinantes; participation aux rassemblements de quartiers
- ❖ **Visites pédagogiques:** Organisation de visites pédagogiques à destination de structures locales (écoles, associations, entreprises) pour sensibiliser le public aux enjeux environnementaux tout en permettant au projet de rayonner à l'extérieur, renforcé par le bouche à oreille
- ❖ **Jardinage:** Mise en location de bacs potagers pour nos adhérents ne disposant pas d'espaces adaptés pour jardiner chez eux
- ❖ **Représentations artistiques et culturelles:** Organisation d'événements variés pour faire du Talus un lieu dynamique au cœur du territoire marseillais
- ❖ **Maraîchage:** Commercialisation de fruits et légumes à petite échelle pour favoriser les circuits courts
- ❖ **Compostage:** Mise à disposition d'un pôle de compostage collectif, seul point de collecte actuel dans le quartier
- ❖ **Restauration/Buvette:** Ouverture plus de 180 jours par an de la cantine associative
- ❖ **Cinéma en plein air:** Fédération des adhérents autour de valeurs culturelles communes et développement du sentiment d'appartenance à un groupe géographique

D. Impacts économiques

1. Crédit d'emplois salariés

Description:

Les différentes activités du projet sont génératrices de valeur économique. Employant aujourd'hui 6 salariés en CDI à temps plein, le Talus a vocation à créer des emplois pérennes pour soutenir les différentes activités du projet. Il s'agit du principal facteur de viabilité économique du projet qui doit démontrer sa capacité à soutenir l'emploi des ressources humaines indispensables à son fonctionnement. Les ressources humaines sont réparties comme-suit:

- ❖ Maraîchage, Aviculture et Pépinière: 1 ETP
- ❖ Pédagogie et animation: 2 ETP
- ❖ Administration et développement: 1 ETP
- ❖ Construction et aménagements: 1 ETP
- ❖ Communication et programmation: 1 ETP

2. Une offre accessible

Description:

Pour répondre à l'objectif de mixité sociale du projet, il est fondamental que les différentes activités du projet soient toujours proposées à une offre accessible. Cette volonté de proposer des biens et services à prix abordable est rendue possible grâce à la forme associative du projet : étant une initiative à but non lucratif, l'objectif principal n'est pas de rémunérer des investisseurs extérieurs, mais d'équilibrer les charges de fonctionnement qui incombent à chaque activité; et si nous sommes amenés à générer des bénéfices, ils sont de-facto ré-investis dans le projet pour son développement.

Pour permettre à tous de pouvoir bénéficier des activités et garantir une accessibilité optimale, l'adhésion est également proposée à prix réduit pour les bénéficiaires des minimas sociaux (RSA, ASS, AAH, CMU-C, ASI, ASPA, ADA).

Moyens mis en oeuvre:

- ❖ **Maraîchage:** Une offre de produits bio et locaux à des tarifs inférieurs à ceux des commerces
- ❖ **Restauration:** Des repas bio et locaux proposés entre 5€ et 10€
- ❖ **Buvette:** Une offre de 20 rafraîchissements bio et/ou locaux entre 1€ et 7€ le verre
- ❖ **Transformation alimentaire/conserverie:** Une offre de produits transformés à prix réduit grâce à de faibles coûts de matières premières
- ❖ **Pépinière/Jardinerie:** La vente de sacs de compost, paille, BRF à moins de 5€; des sachets de graines de 1€ à 3€, des plants potagers entre 1€ et 5€
- ❖ **Dynamique sociale:** Mise en place d'un tarif spécial d'adhésion pour les bénéficiaires de minimas sociaux
- ❖ **Formations/Ateliers:** Des formations dispensées par des professionnels à un tarif allant de 20€ à 50€
- ❖ **Bibliothèque:** Mise à disposition gratuite d'ouvrages
- ❖ **Compostage:** Un pôle de compostage gratuit, en libre accès
- ❖ **Chantiers participatifs:** Un rendez-vous hebdomadaire gratuit pour découvrir, apprendre et partager. Des repas proposés à 5€ pour les bénévoles

3. Valorisation du bénévolat

Description:

Les bénévoles sont des personnes qui s'engagent librement à mener une action non salariée et donc non rémunérée. Le bénévolat est donc au cœur même du projet. En effet, les adhérents qui le désirent sont invités chaque semaine à venir donner de leur temps pour participer à la vie de la ferme, ses avancées et son entretien. Ils viennent jardiner, se former, découvrir de nouvelles pratiques, échanger autour de celles-ci, dans un environnement calme, paisible et convivial, loin des tumultes de la ville. C'est grâce aux nombreux bénévoles qui ont transité au Talus que le rythme de développement du projet a été aussi rapide: pour l'année 2020, c'est plus de 1 400 bénévoles qui se sont impliqués à la ferme et ce malgré la pandémie de COVID19. Cela démontre l'attractivité du projet et de sa capacité à mobiliser des adhérents. L'efficacité du projet réside dans sa structure organisationnelle qui place le curseur de manière équilibrée entre dynamique gestionnaire et dynamique militante. En effet, le rôle des salariés et de l'équipe permanente du Talus est de coordonner l'implication de chacun, tout en assurant des règles de fonctionnement communes, permettant la création d'espaces de liberté pour les bénéficiaires.

Notre objectif est de créer les conditions d'un sentiment d'appartenance au projet, un projet fait par les adhérents et pour les adhérents. L'aspect bénévole ne se concrétise aujourd'hui que lors des chantiers participatifs mais nous mettons un point d'honneur à renforcer ce processus, avec pour objectif de créer une véritable communauté active au cœur du projet.

Moyens mis en oeuvre :

- ❖ **Dynamique sociale:** Concertation des habitants et des adhérents autour des activités proposées, de leur mode de fonctionnement et de l'implication possible de chacun
- ❖ **Chantiers participatifs:** Un rendez-vous hebdomadaire gratuit favorisant le bénévolat
- ❖ **Construction/aménagements:** Conception, réalisation et entretien des aménagements de manière conjointe et collective
- ❖ **Jardinage:** Gestion de permanence d'ouverture autogérée par les locataires de bacs potagers

4. Pérennité du projet

Description:

Le projet du Talus vise à terme, un équilibre financier. En effet, après 3 années d'existence nos charges d'exploitations sont équilibrées grâce à nos recettes d'exploitation. Des activités à impacts économiques telle que la buvette, viennent soutenir les activités qui créent des impacts socio-environnementaux. Des aides extérieures sous forme de subventions publiques et de mécénats privés sont encore nécessaires afin de financer les investissements qui nous restent à réaliser, ainsi que soutenir le fonctionnement de

certaines activités qui ne sont pas encore à l'équilibre. Dans un contexte de diminution des subventions de fonctionnement de la part des collectivités publiques (suite au plafonnement de l'augmentation des charges de fonctionnement par l'État), il nous paraît pertinent de doter le projet d'un modèle économique viable à long-terme. Nous cherchons également à démontrer qu'un projet génératrice de valeur économique et d'insertion par l'emploi, peut également être porteur d'impacts socio-environnementaux. Ainsi, une activité d'ordre économique sera majoritairement financée par ses recettes, tandis qu'une activité à impact social ou environnemental ciblera des financements compensatoires (par des mécanismes financiers innovants) ou par des subventions si elles sont possibles. Les activités associatives à faible valeur ajoutée feront l'objet d'une gestion par les bénévoles, et d'un contrôle des coûts permettant de maintenir un équilibre entre activités bénéficiaires et activités déficitaires. Nous sommes confiants dans la pertinence de cette hypothèse de départ, car nous avons pu constater que nos efforts génèrent d'excellents résultats financiers et que cela ne se fait pas au détriment de nos impacts sociaux et environnementaux. Nous sommes donc en bonne voie de démonstration d'une triple viabilité du projet, et donc d'une pérennité de celui-ci.

Moyens mis en oeuvre:

De façon transversale, le projet du Talus s'est, dès le départ, doté d'une comptabilité analytique performante, nous permettant d'analyser les indicateurs économiques de chaque activité, afin de pouvoir piloter notre fonctionnement de manière pertinente et informée. Nous faisons régulièrement un point sur les indicateurs de chaque activité, afin d'adapter la coordination et le fonctionnement de ces dernières à la réalité économique observée. Notre mission consiste ainsi à équilibrer à la hausse ou à la baisse, sur une base régulière, les charges et les recettes de nos activités, pour s'adapter à un contexte de croissance rapide.

5. Reproductibilité du modèle économique

Description:

La création de l'espace agro-écologique urbain constitue un projet innovant qui pourra servir de référence sur plusieurs axes de développement:

- ❖ L'innovation agro-écologique avec le micro-maraîchage à partir d'un "technosol" amendé en visant la viabilité d'une exploitation de ce type sur moins de 2000 m²
- ❖ L'innovation sociale avec la proximité entre un lieu de production et une zone de consommation en cherchant à maximiser les échanges de biens et services agro-écologiques (autocueillette/contribution en main d'œuvre, collecte de biodéchets/compost...)
- ❖ La mixité des usages avec un modèle économique hybride, au sein duquel des activités rémunératrices (restauration, buvette, événementiel) sont supportées par un cadre naturel tel qu'une ferme maraîchère et avicole

Moyens mis en oeuvre:

Nous mettons en place une organisation permettant de dégager du temps pour la collecte de données chiffrées afin de calculer précisément les coûts de revient, et permettant de faire du contrôle de gestion, ainsi que de la comptabilité analytique. Cela nous accorde une visibilité sur les soldes intermédiaires de gestion nécessaires à l'amélioration de l'équilibre économique de chaque activité. Ainsi, nous observons le potentiel économique de chaque activité, afin d'identifier les aspects reproductibles du projet, mais également ceux qui sont contextuels. Cela nous autorise une projection d'activités fonctionnelles et rentables vers d'autres projets potentiellement inspirés du Talus dans différents contextes socio-climatiques. Nous sommes aujourd'hui en capacité de tirer des conclusions sur la reproductibilité du modèle de chaque activité.

En interne, le Talus favorise la création d'entités porteuses de projets et accompagne des salariés dans la création d'entreprises (exemple la recyclerie), l'association met à disposition son infrastructure pour favoriser le développement d'autres entités.

Toute l'équipe du Talus tient à remercier l'ensemble de nos partenaires, grâce auxquels ce projet d'exception est rendu possible.

